

La laïcité en mouvement



CAL

2018





Imprimé sur papier écologique "FSC"
Création & production: Agence "entre RÊVES et RÉALITÉ" 02 465 72 88
Illustrations : Laurence TURINA

Table des matières

Avant - propos 4

La laïcité en marche 5



1 Diffusion des valeurs laïques

6



2 Liberté

24



3 Égalité

38



4 Solidarité

44



5 Enseignement

50



6 Laïcité de l'État

56



7 Structure du CAL

60

Carnet d'adresses 66

Avant-propos

Le long chemin de la laïcité...

Une fois encore, une fois de plus, nous avons repris la route avec l'abnégation des coureurs de fond et prêts à accélérer le pas quand l'actualité l'exigeait.

50 ans déjà que le CAL se construit, se structure, se mobilise et reprend annuellement sa marche pour défendre, en avançant, la trilogie qui borde son chemin et se décline en liberté, égalité, solidarité.

Nous n'avons de cesse de tracer les sillons qui bornent le champ de nos préoccupations, de nos actions récurrentes, de nos projets novateurs. École, éthique, autonomie, émancipation, des mots qui jalonnent notre sentier pour sortir de l'ombre des dictatures, des inégalités, résolument décidés à défricher les maquis d'injustices pour atteindre les clairières où l'on peut vivre, respirer, partager des bonheurs, des projets, des utopies.

Et puis l'actualité, notre quotidien nous ont ramenés au centre de la route, non pour suivre la ligne blanche et oublier la bande d'arrêt d'urgence, mais pour concrétiser notre ferme volonté d'avancer ensemble, d'être libres ensemble.

Nous avons, au cours de notre périple, semé des possibles, évalué les risques de dérives, pris la mesure de l'exclusion, défendu le principe de choix responsable. Soucieux que les réseaux de diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen atteignent, par croisements successifs, le plus grand nombre, attentifs à signaler les impasses, à indiquer la ligne droite et à présenter tous les détours qui eux aussi permettent d'assurer la réalisation personnelle et la participation au projet collectif.

Près de chez nous, et plus loin en Europe et dans le monde, nous avons assuré une vigilance et mené des actions pour défendre les principes démocratiques, les droits humains, lutté contre les discriminations, repoussé le carcan du blasphème, contribué, à notre échelle, à un accueil digne et responsable des migrants, en nous souciant de la gestion à moyen et long terme de cette question cruciale dans le cadre de la défense de libre circulation défendue par le CAL.

En 2018, nous avons connu une valse au moins à quatre temps : CPC, IVG, Fœtus, Constitution mais la danse s'est vite emballée pour se transformer en une farandole de vigilance démocratique en y incluant la situation carcérale, les montées populistes, la réglementation du cannabis, l'assistance morale tous secteurs confondus.

Bref, les fronts n'ont pas manqué et toutes les routes pour y parvenir ont été empruntées.

Quand on découvre le rapport d'activités de l'année 2018, la nouvelle saison est déjà bien entamée, mais il est indispensable de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour se donner plus de chances de réussite, pour adapter la bonne trajectoire en 2019.

Alors, ne perdons pas le rythme et poursuivons notre cheminement vers des lendemains heureux.



Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint



Jean De Brueker
Secrétaire général



Henri Bartholomeeussen
Président

La laïcité, c'est...

le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

La laïcité en marche

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux antennes locales, le Centre d'Action Laïque (CAL) s'implique dans la vie de la cité. Il réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : enseignement, égalité et particulièrement celle des hommes et des femmes, début et fin de vie, culture, interculturalité, émancipation, autonomie, information... De quoi justifier sa devise « Liberté, égalité, solidarité » et matérialiser son slogan « Libres, ensemble ».

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés, aux détenus, aux victimes et aux justiciables, aux opprimés et aux personnes discriminées. En règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement pour le traitement équitable de tous les citoyens, le droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise en outre des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, funérailles...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

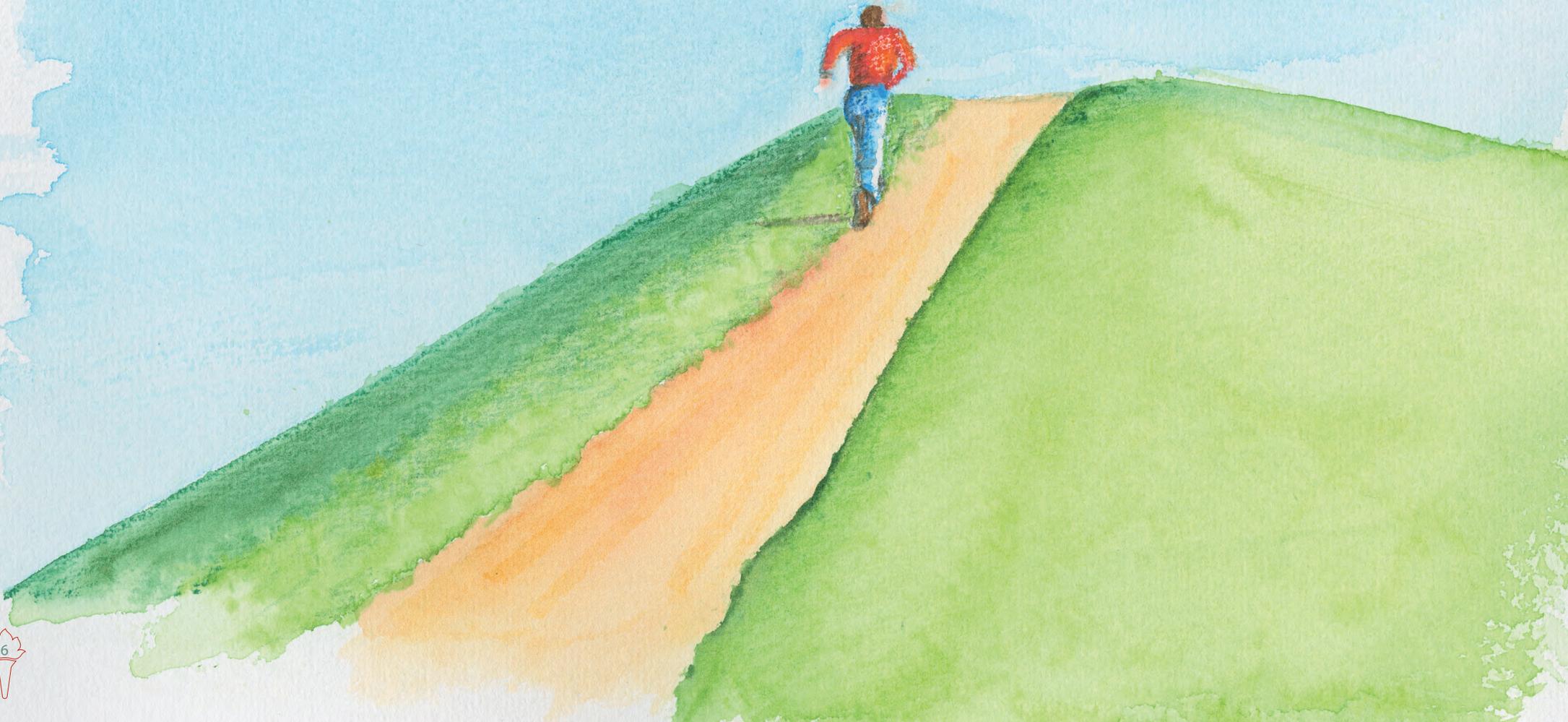
Le mouvement laïque s'exprime sur tous les sujets déjà évoqués ci-dessus. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, le CAL promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer pour y imposer les prescrits de leurs dogmes. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'il défend, il se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première de référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le CAL est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets citoyens de sensibilisation et de formation des adultes. Ses actions s'inscrivent ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Diffusion des valeurs laïques





Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de non-ingérence de l'Église dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

En 2018, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » a entamé sa cinquième saison sur les antennes de la RTBF. Produite par le Centre d'Action Laïque, elle s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses.

« Libres, ensemble » a pour vocation de mettre en valeur les activités du CAL, de ses regionales et de ses associations, mais aussi aborder les sujets d'actualité sous un angle laïque. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, des directeurs des cellules « Étude et Stratégie » et « Europe et International », ainsi que de l'équipe journalistique.

« Libres, ensemble » se décline en deux supports différents. Premier support : la radio. L'émission radio est diffusée tous les samedis sur *La Première* après le journal de 20h. En 30 minutes, sous forme d'une discussion ou d'un débat entre deux ou quatre invités, l'émission aborde des thèmes d'actualité chers à la laïcité, tels que les défis migratoires, la sortie de l'IVG du Code pénal, l'enseignement, la surpopulation carcérale, la réglementation des drogues ou encore la défense des droits humains. L'émission radio prend parfois aussi la forme d'un grand entretien avec un écrivain ou un philosophe autour de son dernier livre. Nous avons ainsi

ouvert nos micros en 2018 à André Comte-Sponville, Paul Jorion, Djemila Benhabib et Jean-François Kahn.

Deuxième support : la télévision. Avec deux formats différents : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées à plusieurs reprises sur *La Une* et sur *La Trois*.

Les émissions de 10 minutes sont, pour la plupart, consacrées à un reportage qui met en avant une activité du mouvement (Fabrique de Soi, Festival des Libertés, ...) ou qui aborde un sujet d'actualité cher au CAL (le droit à l'avortement, les défis migratoires, la réglementation du cannabis, le travail de mémoire,...) Ces émissions courtes permettent également de recevoir des invités, des professeurs, des écrivains ou des philosophes, liés ou non au mouvement. Exemples : L'anthropologue Marc Augé, Pierre-Arnaud Perrouty pour son livre *Libres de dire. Là où commence la censure*, Véronique De Keyser pour son livre *Une démocratie approximative. L'Europe face à ses démons* ou encore Sylvie Lausberg pour son livre *Toutes des salopes. Injures sexuelles : ce qu'elles disent de nous*.

Les émissions de 28 minutes proposent en alternance trois types de programmes. Premièrement, des émissions plateau comprenant l'interview de deux à trois invités, entrecoupée de courts reportages. Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations du mouvement. En 2018, elles ont, par exemple, traité des défis migratoires, de la réglementation du cannabis, de l'EVRAS et de la lutte contre les radicalismes.

Deuxièmement, ces émissions peuvent prendre la forme de grands entretiens avec des intellectuels, philosophes, écrivains ou scientifiques menés par l'essayiste Jean Cornil ou par les journalistes de l'émission. Nous avons ainsi reçu en 2018 le paléontologue Pascal Picq ainsi que les philosophes Catherine Kintzler, Pierre-Henri Tavoillot et André Comte-Sponville. Enfin, troisièmement, les émissions peuvent être consacrées à des reportages long format. En 2018, « Libres, ensemble » a diffusé deux documentaires de 26 minutes : l'un réalisé par le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel) et consacré au septantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, l'autre réalisé par Pierre Schonbrodt et consacré à la criminalisation des usagers de drogues.

Les audiences des émissions télévisées suivent une courbe ascendante : plus de 38.000 téléspectateurs en moyenne par émission. La vie des émissions, tant en télé qu'en radio, se poursuit en ligne sur le site www.libresensemble.be, sur la chaîne YouTube et sur la page Facebook @LibresEnsembleCAL. Depuis septembre 2018, la mise en ligne des émissions sur les réseaux sociaux s'est améliorée, aussi bien visuellement qu'en termes de rapidité, ce qui a augmenté leur visibilité.

En 2018, la collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* (EDL) s'est poursuivie : les grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans EDL ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.



Outre son équipe de deux journalistes et d'un journaliste-vidéaste, « Libres, ensemble » peut compter sur la collaboration du CLAV dans la réalisation de ses émissions radio et télé ainsi que ponctuellement sur le CLARA (Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel) pour la réalisation de reportages télévisés.

Radio27.be : radio libre et citoyenne

Radio 27 est une web radio qui se veut libre, pluraliste et indépendante. Elle défend la liberté d'expression et promeut l'analyse critique des enjeux sociaux, politiques et culturels de la société. Elle s'intéresse principalement aux 27 communes de la Province du Brabant wallon et donne la parole au grand public tout en favorisant la diversité culturelle. Laïcité Brabant Wallon continue à s'y impliquer activement. L'occasion, pour elle, de couvrir ses activités sur un canal de communication supplémentaire. Laïcité Brabant Wallon a produit plusieurs reportages. La régionale conçoit également, avec le CRIBW (Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon), l'émission « Soyons curieux?! », diffusée un vendredi par mois de 16h à 17h30, ce programme met en lumière l'actualité d'un citoyen (chanteur, photographe, bénévole, porteur de projet ...). Le but de ce partenariat : relayer un regard et une réflexion d'un genre nouveau, hors des sentiers battus, sur notre société. Interviews, chroniques décalées, jeux de définition, playlist du jour... « Soyons curieux?! » propose un contenu à la fois pertinent, informatif et divertissant. Cette année, l'émission a présenté, entre autres, Benjamin Renauld du FC Kraainem pour le projet d'accueil de migrants par le sport ; Piero Amand, un jeune écologiste très engagé ; Robert Delbrouck, un hébergeur nivellois ; les deux coordinatrices du projet « Délibère toi ! » de l'AMO

La Chaloupe ainsi que la coordinatrice de l'assistance morale venue parler de la campagne de Laïcité Brabant Wallon sur les déclarations anticipées de fin de vie.

Espace de Libertés : renforcement de l'identité

Au niveau des thématiques, la tendance à ouvrir les sujets de dossiers à de nouveaux horizons s'est poursuivie d'autant plus que les préoccupations des citoyens ont régulièrement rencontré les nôtres (Mouvements citoyens, environnement versus libertés fondamentales, etc). Nous tentons de répondre aux questions et enjeux qui traversent la société, en restant bien entendu concentrés sur la ligne éditoriale et les thèmes spécifiques à notre mouvement. Face à la déliquescence des médias généralistes de presse écrite en Belgique, *Espace de Libertés* souhaite se positionner comme média d'analyses, d'opinions, de réflexions critiques et libre-exaministes, notamment grâce à la déclinaison d'une dizaine d'articles sur un même thème qui permettent une pluralité de points de vue.

Du côté de la maquette, rien ne change, sinon une attention portée au choix de l'identité visuelle pour tenter de rajeunir un peu la cible de notre lectorat. Le format reste le même mais nous avons poursuivi la reformulation des noms de rubriques, nous en avons créé une nouvelle: « Opinion », qui donne la parole à des personnalités sur des sujets qui nous tiennent à cœur. La rubrique « Grand entretien » qui met en avant-plan une personnalité présente dans l'actualité ou au positionnement intéressant pour notre ligne éditoriale, continue à séduire nos lecteurs. Ce grand entretien est par ailleurs toujours décliné en version audio ou télé. Tous « ces détails » renforcent la qualité et le positionnement du magazine.



Diffusion des valeurs laïques

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Janvier	L'émancipation par la culture
Février	Les phénomènes de radicalisation
Mars	Le sexisme
Avril	L'esprit critique, héritage 68 ?
Mai	La question environnementale sous le prisme des droits humains
Juin	Les inégalités économiques
Septembre	L'impact des nouvelles technologies sur notre libre arbitre
Octobre	Les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
Novembre	La légalisation du cannabis
Décembre	Le revenu universel

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (Blé) est un trimestriel de réflexion, d'analyses, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Le tirage varie entre 4.000 et 6.000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Échos de Picardie est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il privilégie le traitement de sujets de fond. Il est tiré à 1.500 exemplaires. Cette année, *Échos de Picardie* a traité des conséquences de « Mai 68 », du fonctionnement des communes et des élections communales ainsi que de la Première Guerre mondiale.

Salut et Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre exaministe sur une thématique déterminée, en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'il défend. Les numéros parus en 2018 avaient pour thèmes : « Les 70 ans de la DUDH », « Le plaisir, moteur d'action », « Elections : choisir des valeurs laïques », « L'humanité contre elle-même ». 5.300 exemplaires ont été diffusés. Une version électronique est également proposée.

Le CALepin est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale. À chaque parution, un dossier de fond sur l'actualité, un thème de société ou un combat de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.800 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province et aux personnes qui en font la demande. Cette année, les numéros ont traité de l'intelligence artificielle, de l'immigration, du journalisme, de la sexualité chez les jeunes, de leurs engagements et de leurs réalités professionnelles.



Liberté j'écris ton nom : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès d'un public le plus large possible.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection « Liberté j'écris ton nom » :

- Publié à l'occasion de la Foire du livre de Bruxelles, *Une démocratie approximative. L'Europe face à ses démons* a reçu le Prix du livre politique 2018 à l'issue de la Foire du livre politique de Liège. Alors que l'euro-scepticisme a le vent en poupe et que les acquis démocratiques s'effritent à l'échelle européenne (montée des populismes, chasse aux migrants, islamophobie, antisémitisme), cet essai tire la sonnette d'alarme sans sombrer dans le pessimisme. Son auteure, l'ancienne députée européenne, Véronique De Keyser, apporte des éléments de réponse à la question « comment en est-on arrivés là ? » et pointe les « démons » de l'Europe pour mieux les combattre. Empreint d'espoir, ce livre démontre aussi et surtout comment la société civile, et les jeunes en particulier, qui constituent le « peuple européen » ont les cartes en main pour prendre part au débat des prochaines élections européennes, et exiger un changement de cap radical : une Europe sociale, citoyenne, progressiste, fraternelle et solidaire.

- En appui à la campagne « Pas de murs à nos frontières », *Au-delà des frontières. Pour une justice migratoire* prend le contrepied des politiques migratoires mortifères appliquées en Europe depuis 20 ans. Co-écrit par un universitaire et un humanitaire, à savoir François Gemenne et Pierre Verbeeren, cet essai déconstruit les stéréotypes et les idées reçues qui font de la prétendue « crise des migrants » un problème qui ne pourrait se régler qu'en fermant les frontières de l'Europe. Reposant sur la liberté de circulation, les dix propositions concrètes qui y sont déclinées et argumentées s'inscrivent dans l'optique d'une justice migratoire fondée sur les valeurs humanistes de solidarité et de fraternité, et non sur le rejet de l'autre.



Diffusion des valeurs laïques

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- la présentation générale des publications dans le catalogue 2017-2018 des éditions *Espace de Libertés*, sur le site web du mouvement laïque www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, par mailings et sur les réseaux sociaux,
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles, au Salon du Livre laïque de Seneffe et à la Foire du Livre politique de Liège,
- des dépôts ponctuels de livres à l'occasion d'évènements internes ou externes au mouvement laïque,
- la collaboration ponctuelle d'une attachée de presse culturelle se traduisant par de nombreux échos dans les médias.

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant Wallon (LBW) et Entre-Vues ASBL, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! La revue s'inscrit dans les compétences du cours de philosophie et de citoyenneté. Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site internet www.phileasetautobule.be. Le nouveau site a été lancé en juin 2018. Il offre de nombreuses fonctionnalités dont le moteur de recherche de l'espace pédagogique qui recense 280 outils pédagogiques classés par type, thème, matière, âge ...

Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique, un dessin ou un jeu pour susciter le débat ou exploite le dossier pédagogique.

Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à près de 3.500 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (près de 4.700

exemplaires). À chaque sortie de numéro, le pôle philo de LBW, propose à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et découvrir une façon ludique d'utiliser la revue.

Laïcité Brabant Wallon organise plusieurs formations à la philosophie avec les enfants afin de favoriser la démarche libre examinateur et sensibiliser à la pratique de la philosophie au quotidien. Ces formations se déroulent d'une journée à 5 jours, chacune pour une dizaine de personnes.

Mémoire

Les échéances électorales constituent un moment capital pour tous. Le CAL a décidé de saisir ce *momentum* afin de rappeler les valeurs fondamentales qui sous-tendent son action mais également de s'adresser aux représentants politiques et aux citoyens.

Dans la perspective des élections du 14 octobre prochain, le CAL a listé ses revendications et préoccupations qui, sur le plan institutionnel, sont du ressort des communes et des provinces, au sein d'un mémorandum divisé en sept chapitres et sur base des valeurs laïques de solidarité, de liberté et d'égalité.

Le document a été rédigé au sein de l'équipe du CALCOM et a été discuté et avalisé par l'ensemble des régionales du CAL, permettant de regrouper des revendications diverses et tenant compte des particularités locales.

Le document complet a été mis en ligne sur <http://memorandum2018.laicite.be>. Le mémorandum a été très largement diffusé, 5.000 exemplaires papier, vers



le monde politique. Via les régionales, ce sont les structures provinciales et communales qui ont été touchées. La distribution "grand public" a eu lieu via divers événements, conférences, débats...

Les régionales ont organisé des débats politiques ou citoyens autour du mémorandum.

Une émission télé de « Libres ensemble », diffusée le 23/09/2018, a été dédiée aux élections communales et à la participation citoyenne, le mémorandum y a été présenté. Une émission radio, diffusée le 6/10/2018, a également présenté la brochure et mis en exergue les propositions du CAL en matière de réduction des inégalités.

La Cité Miroir

Lorsque Georges Truffaut, échevin des Travaux Publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, initie en 1936 la construction des Bains et Thermes de la Sauvenière, il veut donner aux Liégeois un lieu d'émancipation sociale. Le bâtiment suscite à l'époque beaucoup d'admiration, tant pour sa vocation que pour sa prouesse architecturale.

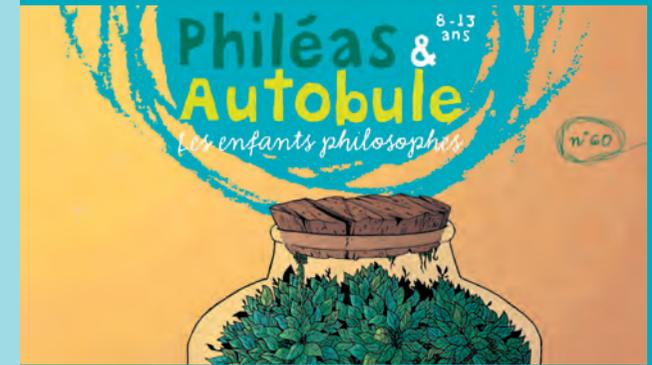
En 2018, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, La Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal : accueillir un lieu d'exception au service de l'éducation, du débat et de la culture. Le projet s'avère aujourd'hui essentiel dans une société plus que jamais en recherche de repères. La volonté de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté et au travail de mémoire, anime depuis plusieurs années l'Asbl Mnema, maître de l'ouvrage de ces importants travaux de réhabilitation et dont le Centre d'Action Laïque

de la Province de Liège est membre fondateur au même titre que l'ASBL Les Territoires de la Mémoire. Ceux-ci ont, avec d'autres partenaires, assuré la sauvegarde d'un lieu aujourd'hui partiellement classé comme monument au patrimoine wallon et ont contribué à l'invention d'un espace du XXI^e siècle qui, à travers l'Histoire, parle résolument du présent et de l'avenir.

Les activités qui y sont menées, parmi lesquelles celles du CAL Liège, ont pour objectifs de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires et activités pédagogiques se mêlent et se répondent au sein de La Cité Miroir. Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes et journalistes s'expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu.

Deux expositions permanentes accueillent le public, en 2018 : « En lutte. Histoires d'émancipation », réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques et « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui », outil d'éducation connu et reconnu des Territoires de la Mémoire ASBL.

Les expositions « Razza Umana » et « Incursions dans une Déclaration » ont été visibles du 11 janvier au 1^{er} avril 2018. « Razza Umana » d'Olivier Toscani, est une galerie de portraits à observer les yeux dans les yeux, qui conscientise à la diversité. Elle est contextualisée par l'exposition « Incursions dans une Déclaration » qui a pour objet la



Diffusion des valeurs laïques

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elles ont été visitées par plus de 10.000 personnes.

La Cité Miroir a accueilli le 3 octobre 2018, son 400.000^e visiteur depuis son ouverture en 2014. Il faisait partie des élèves de l'école communale de Mettet venus visiter l'exposition permanente des Territoires de la Mémoire ASBL, « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui ».

Des Escales « jeunesse »

Laïcité Brabant Wallon a axé ses « Escales » philosophiques et culturelles 2018 sur la jeunesse. Une thématique spécifiquement choisie pour faire écho aux 15 printemps de la Fabrique de Soi, son école de devoirs située à Tubize.

Deux « Escales » annuelles ont été proposées : l'une au printemps, l'autre en automne. Le 24 avril, en partenariat avec le festival Philosophia (St-Emilion), le philosophe et comédien Yves Cusset a interprété sa pièce « N'être pas né ». Il y propose un voyage extravagant, tendre et drôle dans le pays de la toute petite enfance, à travers ces événements mémorables de nos débuts de vie qui font notre indémodable folie d'adulte raisonnable et mûr.

L'édition d'automne a, quant à elle, été l'occasion de mettre sur pied quatre événements. Premièrement, la présentation de la pièce « La convivialité », au Wauxhall de Nivelles, le 25 septembre. Sous une forme ludique et interactive, deux anciens professeurs, Jérôme Piron et

Arnaud Hoedt, ont décortiqué avec beaucoup d'humour les absurdités de la langue de Molière. Les traumatisés du Grévisse comme les puristes du Robert ont pu débattre en toute décontraction de leurs éventuels préjugés concernant la langue, l'instruction et l'orthographe. Plus de 600 participants se sont déplacés pour assister à cette pièce-spectacle dynamique, réflexive et originale. Deuxièmement, une conférence-débat autour des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) qui a pris la forme d'une émission de radio avec Katja Fournier, de la plateforme Mineurs en exil et Jean-Baptiste Lardot, du CIRE (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers). Troisièmement, une conférence gesticulée intitulée « Ma petite robe rose et mes nibards : culture du viol, sexualité et féminisme ». En chansons et en musique, Julie Tessuto est parvenue à déconstruire quelques bribes de la culture patriarcale dans laquelle nous évoluons tous. De la question du viol aux violences sexuelles en passant par le conditionnement des femmes, elle a abordé les thèmes de la sexualité, du plaisir féminin, de la famille ou encore de l'éducation.

Les Escales d'automne se sont clôturées par la présentation de la pièce « Game over ? Play again ! ou la création du monde revisitée ». Quand Eve, une « geek » virtuelle vient mettre le chaos au jardin d'Eden... Une pièce écrite par Josiane Wolff et mise en scène par Yves Destrée. Les Escales ont attiré plus de 800 personnes.

Les Solidarités

Le Centre d'Action Laïque a participé à la sixième édition des « Solidarités », les 24, 25 et 26 août, sur l'esplanade de la Citadelle de Namur. Voulu comme un grand rassemblement populaire et festif mais aussi et surtout comme « un événement citoyen et engagé » marqué par une dynamique sociétale solidaire, la manifestation a attiré plus de 40.000 personnes.

Au sein du Village des Associations, le CAL a partagé un stand de 100m² avec les Territoires de la Mémoire. Le CAL a animé un « Cannabis Talking Club » qui a rencontré un beau succès. L'occasion d'échanger et de discuter, avec les festivaliers, des propositions de modifications législatives, envisagées par le CAL en matière de cannabis, de leur fournir des informations sur la réduction des risques concernant les produits et de récolter leurs avis sur le principe d'une réglementation en matière de cannabis. Le CAL a donc profité de l'occasion pour lancer sa campagne d'éducation permanente « Cannabis, réglémentons ! ». Le CAL a également poursuivi sa campagne 2017 « Pas de murs à nos frontières » notamment avec un jenga géant dans lequel chaque brique posait une question et donnait la possibilité de discuter et de réfléchir à la question des migrations. Toujours sur notre stand, le quiz sur les valeurs laïques « Nous sommes laïques.be » a provoqué la curiosité et l'enthousiasme des jeunes venus nombreux sur le stand. Un coin librairie a aussi fait découvrir les publications du Centre d'Action Laïque.



Expliquer la laïcité

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est allé à la rencontre des citoyens sur un sujet qui constitue un véritable challenge : expliquer la laïcité. La régionale a proposé son dispositif « Nous sommes laïques.be » sur différents stands pour questionner, défendre la liberté de tous et soutenir le vivre ensemble. À l'aide de quiz, de photos... tout en suscitant le débat, le CAL Liège a expliqué la laïcité de façon claire et synthétique. Le dispositif a recueilli un tel succès qu'il a dû être décliné en une exposition disponible depuis l'année passée.

Par un jeu de questions/réponses et de mises en situation concrètes, de débats et d'échanges, Bruxelles Laïque a interpellé sur les principes de la laïcité et sur la mise en application des valeurs telles que le respect du pluralisme et de la diversité au sein de la société. Partant de leurs représentations communes, les jeunes et les adultes sont invités à vivre et à expérimenter les principes humanistes défendus par le mouvement laïque. Ces animations permettent à chacun de rencontrer l'autre, au-delà de ses propres croyances et d'appréhender notre société sous le prisme de la laïcité, au cœur de ses principes, de ses luttes sociales, de son histoire et de ses valeurs défendues.

Le CAL Charleroi a proposé une conférence qui interrogeait le concept de laïcité. André Comte-Sponville a défini « sa » laïcité comme athée, non dogmatique et fidèle. Athée parce qu'il ne croit pas en Dieu mais non dogmatique parce qu'il ne connaît pas la vérité. Croire que Dieu n'existe pas est une conviction, pas un savoir. Pour lui, il est aussi idiot d'affirmer que Dieu existe que d'affirmer que Dieu n'existe pas. Il se dit également fidèle parce qu'il s'inscrit dans la continuité de la transmission des valeurs judéo-chrétiennes de ses ancêtres. Pour lui, ces valeurs font partie de notre patrimoine et il n'est pas nécessaire de croire en Dieu pour comprendre l'importance de les respecter.

Laïcité

Cette nouvelle édition d'échange international de jeunes (Belgique, France, Espagne) s'est déroulée au cœur des Pyrénées espagnoles autour de la thématique « l'eau, moteur de développement durable ». Durant la première quinzaine de juillet, les jeunes de 13 à 15 ans ont appréhendé la thématique par différentes activités culturelles, artistiques, ludiques et sportives. Ce projet élaboré et réalisé par les jeunes est géré par l'Asbl Go Laïcité et par les régionales du Luxembourg, de Namur et du Brabant Wallon.



Diffusion des valeurs laïques

Défendre la laïcité en Europe

Le Centre d'Action Laïque a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité en Europe et dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la Fédération Humaniste Européenne (FHE). Principale organisation laïque en Europe, la FHE fédère plus de 60 organisations. La FHE est particulièrement active auprès des institutions de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, mais également auprès de l'ONU. En juin 2018, la FHE tenait son assemblée générale annuelle à Nuremberg (Allemagne), suivi par le Festival Humanisten Tag organisé par l'organisation membre allemande Humanistischer Verband Deutschlands-Bayern. Deux jours de conférences, d'ateliers et d'activités artistiques laïques pour célébrer les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont une cérémonie d'ouverture qui a accueilli quelque 300 personnes.

Cette année, le CAL s'est également préparé pour les élections européennes de mai 2019 en multipliant les contacts auprès des différents partis politiques européens pour leur faire part de ses préoccupations sur un certain nombre de sujets liés aux droits humains, mais aussi à l'environnement et la justice sociale. Il a également poursuivi son travail de collaboration législative sur plusieurs projets de résolutions avec divers députés du Parlement européen, notamment celles et ceux de la Plateforme pour la laïcité politique. Ce faisant, il s'est efforcé de garantir la séparation du politique et du religieux au sein même du travail des institutions européennes, principe mis en péril par un lobbying chrétien européen toujours plus actif.

Le CAL est également membre de l'IHEU (International Humanist and Ethical Union), organisation internationale créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est situé à Londres. En octobre, l'IHEU a publié son rapport annuel *Freedom of Thought 2018* qui évalue la situation des non-croyants à travers le monde. Le rapport attire l'attention sur le fait que les assassinats et autres cas de persécutions commis à l'encontre des athées dans plusieurs pays ne sont pas des cas isolés mais participent d'une nette tendance de recul des droits des non-croyants à l'échelle mondiale. En décembre 2018, le CAL a organisé la présentation du rapport au Parlement européen.

Laïcité.be

Notre site www.laicite.be reste le rendez-vous incontournable de la laïcité en Belgique. Il accueille en moyenne 5.600 visiteurs par mois.

La consultation en ligne des archives du magazine *Espace de Libertés* a été fortement repensée lors de la refonte du site en 2017. Cette année, les articles du magazine sont en tête des consultations, comptabilisant au total plus de 13% des pages vues, suivis par les actualités et les prises de position.

Les ventes de nos publications en ligne ont également augmenté. Le site internet a généré 40 nouveaux abonnements au magazine. Au total, plus de 200 commandes concernant près de 300 articles ont été passées.

Le CAL sur les réseaux sociaux

La présence du CAL sur les réseaux sociaux ne cesse de progresser. Sur Facebook, la page peut compter sur plus de 7.500 « fans », soit une augmentation de 25%. En audience cumulée, sur cette seule année 2018, la page du CAL et ses quelque 220 posts ont engrangé, en audience quotidienne cumulée, plus de 1 million de contacts et près de 30.000 commentaires, réactions ou partages. Une vingtaine de vidéos ont été spécialement conçues pour Facebook. Au total, elles ont été vues plus de 150.000 fois.

Sur Twitter, la progression se poursuit également, le CAL étant suivi par plus de 1.500 « followers ». Près de 100 tweets ont été envoyés en 2018 totalisant près de 620.000 contacts avec la communauté Twitter.



Libresensemble.be

Le site des émissions « Libres, ensemble », www.libresensemble.be, a stabilisé son audience avec près de 700 visiteurs par mois. Sur la chaîne YouTube de « Libres, ensemble », les émissions télé comptabilisent, en 2018, plus de 185.000 vues. Sa page Facebook continue sa progression et compte fin 2018, quelque 450 « fans », 80 posts ont été publiés, dont 49 vidéos, pour un total de 80.000 contacts et près de 2.000 commentaires, réactions ou partages.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



Diffusion des valeurs laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques ...

2 janvier

« *Philéas & Autobule*, la revue d'initiation à la philosophie pour les enfants ! », une interview de Wivine Van Binst et Catherine Steffens (Laïcité Brabant Wallon) dans « Jour Première » sur *La Première RTBF*.

5 janvier

« Une salle de conso permet de redorer l'environnement urbain » par Sophie Devillers, dans *La Libre Belgique*. En fin d'article, Caroline Saal (Ecolo) mentionne la campagne « Stop 1921 » initiée notamment par Bruxelles Laïque et soutenue par le CALCom et le CAL Luxembourg.

6 janvier

« Malaise au sein de la commission de contrôle de l'euthanasie: un médecin a mis fin aux jours d'une patiente sans respecter la procédure légale » sur *RTL* avec une intervention de Jacqueline Herremans, membre de la commission fédérale euthanasie et administratrice du CAL.

10 janvier

« "Razza Umana", l'exposition d'Oliviero Toscani à la Cité Miroir » par Bénédicte Alié et Natacha Mann sur le site de la *RTBF*.

11 janvier

« Le débat sur la place des cours de religion est durablement relancé », un article de Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique* avec une interview de Luc Pirson, président de la Fapeo, administrateur du CAL.

18 janvier

Pierre-Arnaud Perrouty a été interviewé au sujet de son livre *Libres de dire. Là où commence la censure*, publié aux Editions Espace de Libertés, dans #M – le mag de la rédaction sur *BX1*.

23 janvier

Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'Action Laïque, signe dans *L'Echo* sous le titre « Qui frappe ainsi ? », une carte blanche au sujet des visites domiciliaires.

27 janvier

« Le Centre d'Action Laïque vole au secours du journaliste Eddy Caekelberghs » par J.-C.M. dans *La Libre Belgique*.

31 janvier

« Charleroi : un livre gratuit pour porter un autre regard sur

les migrants » par Christine Borowiak et Daniel Barbieux sur le site de la *RTBF* au sujet de la publication du CAL Charleroi.

Février

« La laïcité, gage de liberté religieuse » par Henri Bartholomeeusen dans *L'Artichaut*.

6 février

« Evras, un label dans un vortex » par Cédric Vallet dans *Alter Échos* avec une intervention de Johanna De Villers, déléguée de la Cellule Etude et Stratégie du CAL.

8 février

Dans *L'Echo*, la carte blanche de la loge maçonnique bruxelloise « Les Amis philanthropes » intitulée « Lorsque les droits fondamentaux sont en péril, la discrétion maçonnique cède devant le devoir d'indignation ! » fait référence à la carte blanche « Qui frappe ainsi ? » du CAL.

Rencontre avec Pierre-Arnaud Perrouty au sujet de son livre dans « Au bout du Jour » sur *La Première RTBF*.

13 février

« Regard sur la 3^e évaluation de la loi néerlandaise règlementant l'euthanasie et le suicide médicalement assisté », une opinion de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL dans *Le Journal du médecin*.



22 février

L'émission « Débats Première » sur *La Première RTBF* était consacrée au sujet « Holocauste. Bientôt de l'histoire ancienne ? » avec la participation de Jérôme Jamin, président des Territoires de la Mémoire et administrateur du CAL.

28 février

Véronique De Keyser a présenté son livre *Une démocratie approximative. L'Europe face à ses démons*, publié aux Editions Espace de Libertés, dans l'émission « Au Bout du Jour » sur *La Première RTBF*.

7 mars

Sylvie Lausberg, directrice de la CES (Cellule Étude et Stratégie) du CAL, a été interviewée dans le cadre d'un sujet sur l'IVG en référence au documentaire d'ARTE pour « VEWS » sur *La Deux RTBF*.

8 mars

Dans l'article du *Vif / L'Express* « Cannabis : l'herbe qui (dé)tend la société », Thomas Modave fait mention de la campagne « Stop 1921 », soutenue par le CAL.

Bernard Diagre, responsable de la communication du CAL Namur, a été interviewé au sujet de l'école de devoirs « Le Gai Savoir » dans « En direct » sur *Vivacité RTBF*.

10 mars

« Transgenres harcelés par les Procs » un article dans *La Dernière Heure* avec une interview de Lola Nicolas de la Maison Arc-en-ciel du CAL Luxembourg.

12 mars

Discussion avec Pierre-Arnaud Perrouy autour de son livre dans « Histoire de Savoir » sur *Radio Campus*.

16 mars

« Une loi plus favorable aux personnes transgenres » avec des interviews de Lola Nicolas et Julie Stotz, de la Maison Arc-en-ciel du CAL Luxembourg sur *TV Lux*.

28 mars

Le premier débat de l'émission « A Votre Avis » sur *La Une RTBF* était consacré à « La fin des cours de religion ? » avec notamment la participation de Thomas Gillet, administrateur du CAL.

9 avril

« L'avenir du cinéma Variétés se précise pour l'automne 2022 » par Didier Albin dans *Le Soir* avec une interview de Fabrice Van Reymanant, directeur de Bruxelles Laïque.

Le second sujet de « Débat Première » sur *La Première RTBF* posait la question « L'interruption volontaire de grossesse doit-elle encore être considérée comme un délit pénal ? »

avec notamment la participation de Sylvie Lausberg. Sur le même sujet, interviews de Julie Papazoglou, juriste au CAL, en ouverture du JP de 16h sur *La Première RTBF* et de Florence Wauthelet, chargée de mission de la CES du CAL, pour une séquence au JP de 17h sur *La Première RTBF*. « 7 Belges sur 10 ignorent que l'IVG est encore inscrite comme délit dans le Code pénal », la dépêche *Belga* relative à la publication des résultats du sondage d'opinion sur l'Interruption Volontaire de Grossesse en Belgique réalisé par le CAL, deMens.nu, l'ULB et l'Université d'Hasselt dans le cadre de la campagne « #IVGHorsDuCodePenal » est reprise par de nombreux médias (*RTBF, Le Soir, Sud Info, L'Avenir, La Libre Belgique, Metro...*)

18 avril

« Belgique : une campagne pour "sortir" l'IVG du Code pénal » par Vincent Coste sur *Euronews*.

19 avril

« M Le mag de la redac » sur *BX1* interroge « Faut-il sortir l'IVG du Code pénal? Pro-choix et "Marche pour la Vie" face à face », avec la participation de Sylvie Lausberg. « IVG : la société moins frileuse que le politique », un article de Soraya Ghali dans *Le Vif / L'Express*.

20 avril

« Droit à l'avortement : cette loi est anachronique » par Sarah Freres dans *Paris Match Belgique* avec une interview de Jean-Pol Hecq, directeur de la communication du CAL.

Diffusion des valeurs laïques

3 mai



« Pas de murs à nos frontières » dans *L'Avenir* sur une exposition et un cycle de conférences organisés par le CAL Namur.

« Un concert devant le centre fermé de Steenockerzeel » par M. L. dans *La Dernière Heure* au sujet du festival « Steenrock » dont Bruxelles Laïque est l'un des organisateurs.

4 mai



« Sortir l'avortement du Code pénal, ça veut dire quoi? » par Martin Bilterijs pour la *RTBF* avec une intervention de Sylvie Lausberg, directrice de la CES du CAL.

8 mai



« Débat sur la dépénalisation de l'avortement en Belgique », un article de Grégoire Lory pour *Euronews* avec une interview de Hervé Parmentier, directeur de la CEI (Cellule Europe et International) du CAL.

16 mai



Les propositions de modifications législatives du CAL en matière de politique drogues sont abordées par Sarah Fautré, coordinatrice de la Liaison Antiprohibitionniste, dans l'article de Laurence Donis « À quoi ressemblerait un monde où toutes les drogues sont légales? » pour *Elle Belgique*.

19 mai



Anne-Louise Van Nieuwenhuijsen, responsable des cérémonies pour Bruxelles Laïque est interviewée dans le cadre de l'article « Les cérémonies laïques ont la cote: un pote, plutôt qu'un prêtre » par Élodie Blogie dans *Le Soir*.

29 mai



« Cela montre que l'on grandit » par Zoé Tieberghien dans *L'Avenir*, avec une interview de Luc Pirson, administrateur du CAL, au sujet de la Fête Laïque de la Jeunesse.

Juin



« La philosophie à l'école : une révolution attendue », un article rédigé par Johanna de Villers, chargée de mission à la CES du CAL, dans *Les Cahiers du CIRC*, n°3, juin 2018

« Salle(s) de consommation à moindre risque : pour bientôt à Bruxelles ? », un article d'Anoutcha Lualaba Lekede dans *Bruxelles Santé* où il est fait référence au documentaire du CAL « Double peine : criminalisation toxique des drogues », réalisé par Pierre Schonbrodt, journaliste et vidéaste au CAL.

7 juin



Dans l'émission « Tendances Première » sur *La Première RTBF* sur le cannabis thérapeutique, la nouvelle plateforme DAWA dont est membre le CAL Luxembourg, fait l'objet d'une présentation par Antoine Boucher d'Infor-drogues.

10 juin



Dans un vaste entretien avec Christian Carpentier intitulé « Francken : Recours possibles », publié dans les différentes éditions *Sud Presse*, Henri Bartholomeeusen, président du CAL, aborde différents points du memorandum du CAL pour les élections communales.

13 juin



« Charles Michel rencontre les représentants des cultes et de la laïcité » sur *BX1*.

14 juin



« Les cultes et la laïcité promettent la transparence » par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

21 juin



« Droit à l'avortement: l'événement bruxellois pour faire entendre sa voix » Laurence Donis dans *Elle Belgique* au sujet du forum international « D'une seule voix pour le droit à l'avortement », une initiative conjointe du Centre d'Action Laïque et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

22 juin



« Une Déclaration de Bruxelles appelle à sortir l'IVG du Code pénal » par *Belga* dans *Le Vif* au sujet de l'initiative conjointe du Centre d'Action Laïque et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



24 juin  

«Vaste rassemblement à Bruxelles contre la criminalisation des consommateurs de drogues », une dépêche *Belga* reprise entre autres par la *RTBF* et *BX1* au sujet de l'édition 2018 de l'évènement « Support don't punish ! » dont le CAL est co-organisateur.

25 juin 

Toujours au sujet de l'évènement « Support don't punish ! » dont le CAL est co-organisateur, *La Capitale* publie un article intitulé « Changer la loi de 1921 sur la drogue ».

9 juillet 

« Appel à un débat parlementaire pour réellement légaliser l'IVG », une carte blanche collective signée notamment par Henri Bartholomeeusen, président du CAL dans *Le Soir*.

16 juillet 

« IVG : le Centre d'Action Laïque se fait "incendier" par Charles Michel » par Frédéric Chardon dans *La Libre Belgique*.

19 juillet 

« Évitions de mettre de l'huile sur le feu », réaction de Jean-Pol Hecq, directeur de la communication du CAL, dans *La Libre Belgique*.

30 juillet  

« "On n'enferme pas un enfant. Point": une campagne contre le centre de détention pour familles » sur le site de la *RTBF* au sujet de la campagne soutenue notamment par Bruxelles Laïque, le CAL, le CAL Liège et le CAL Luxembourg.

« Cours de citoyenneté : une rentrée houleuse en vue », un article de Marie Thieffry, dans *Le Soir*, avec une interview de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL.

29 août 

« La Caravane des femmes: l'évènement à ne pas rater pour le droit à l'IVG », un article de Laurence Donis, dans *Elle Belgique*. Le CAL a largement participé à cet évènement.

5 septembre 

« Des personnalités bruxelloises s'engagent pour "La Caravane des femmes", en soutien à l'avortement » sur *BX1*.

Interview de Florence Wauthelet, chargée de mission à la CES du CAL, pour une séquence du journal *d'Antenne Centre* au sujet du memorandum du CAL pour les élections communales.

6 septembre 

Vincent Dufoing, directeur de Picardie Laïque, a été interviewé autour de la question : « Partager les églises avec les autres cultes? Gabriel Ringlet y est favorable, quid des autres? » par C. Biourge avec Th. Vangulick sur le site de la *RTBF*.

9 septembre 

« "Caravane des femmes": plusieurs centaines de femmes pour défendre le droit à l'IVG », un reportage de Jean-Michel Herbint et Camille Dequeker sur *BX1* avec notamment une intervention de Sylvie Lausberg, directrice de la CES du CAL.

11 septembre 

« Bernard de Vos, parrain des Boîtes à KDO » par V.F. dans *La Dernière Heure – BW* au sujet de l'action initiée par La Fabrique de Soi (Laïcité Brabant Wallon).

13 septembre 

« Le MR au mouvement laïque : réconcilions-nous ! » par David Coppi dans *Le Soir*.

26 septembre 

Henri Bartholomeeusen, président du CAL, signe une carte blanche dans *Le Soir* sous le titre « Humaniser le deuil, ou les fœtus? ».

Diffusion des valeurs laïques

27 septembre

Au sujet de la publication aux Editions Espace de Libertés de l'ouvrage *Au-delà des frontières. Pour une justice migratoire*, par François Gemenne et Pierre Verbeeren : « Voici la riposte au livre de Theo Francken » par Olivier Mouton dans *Le Vif/L'Express*.

28 septembre

Sur le même sujet : « Migration : un autre débat est possible » par Christian Carpentier dans *La Meuse*.

29 septembre

Henri Bartholomeeusen et Gabriel Ringlet étaient invités dans « Les Experts » sur *BX1* pour commenter l'actualité.

« Et voici la riposte anti-Franken » par Benoît Mathieu dans *L'Echo* au sujet de la publication aux Editions Espace de Libertés de l'ouvrage *Au-delà des frontières. Pour une justice migratoire*, par François Gemenne et Pierre Verbeeren.

« Francken exhorte à sortir de la demi-mesure. Au même moment, le Centre d'Action Laïque publie "Au-delà des frontières", pour une approche alternative » par Lorraine Kihl dans *Le Soir*.

4 octobre

« Dépenalisation de l'avortement: loin d'une avancée historique pour les droits des femmes », selon plusieurs associations dans *Le Soir*.

5 octobre

« Bilan nuancé pour la sortie de l'IVG du Code pénal », par Rachel Husson, dans *L'Echo* avec une interview de Julie Papazoglou, juriste au CAL.

8 octobre

« Comment votent les détenus ? » par S.MN. dans *La Meuse - Luxembourg* avec une interview d'Isabelle Renson, coordinatrice de projets au CAL Luxembourg.

12 octobre

Elio Di Rupo était invité de « RTL Info refait la campagne » sur *RTL TVI* avec la participation de Benoît Van der Meerschen, secrétaire général adjoint du CAL, pour un débat sur les écoles communales et le CPC.

« Le Festival des libertés abordera le thème du pouvoir du 18 au 27 octobre à Bruxelles » par Alexandra Goffart dans *Marie Claire*.

16 octobre

Fabrice Van Reyenant, directeur de Bruxelles Laïque a été interviewé à l'occasion de l'ouverture du Festival des Libertés par Simon Brunfaut dans *L'Echo* : « Des libertés sans pouvoir ».

« Le "Pouvoir" comme thème du Festival des Libertés du 18 au 27 octobre », sujet de « #M, le mag de la redac » sur *BX1* avec Alice Willox, coordinatrice socio-politique de Bruxelles Laïque.

24 octobre

Julie Papazoglou, juriste du CAL, a été interviewée pour le débat « Faut-il changer le statut des enfants "nés sans vie" ? » sous la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique*.

« Boites à KDO : une chaîne de solidarité entre enfants » par Sang-Sang Wu dans *L'Avenir* au sujet de l'action de La Fabrique de Soi (Laïcité Brabant Wallon).

25 octobre

Henri Bartholomeeusen signe une carte blanche intitulée « Cannabis: dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons! » dans *Le Soir*, dans le cadre de la campagne du même nom lancée par le CAL.

5 novembre

Interview de François Gemenne et Pierre Verbeeren, auteurs de *Au-delà des frontières. Pour une justice migratoire*, aux éditions du CAL dans la collection « Liberté, j'écris ton nom » dans « Au Bout du Jour » sur *La Première RTBF*.

8 novembre

« La démocratie, qu'est-ce vraiment? » par Arnaud Smars dans *L'Avenir* avec une interview de Julien Van Isacker de Picardie Laïque Mouscron.



9 novembre



« 160 photos à couper le souffle en expo à la Cité Miroir de Liège » par Luc Gochel dans *La Meuse* au sujet de l'exposition «World Press Photo» à la Cité Miroir.

19 novembre



« Dans le monde des prisons... », une séquence de *Canal C* au sujet d'une activité proposée par le CAL Namur dans le cadre des Journées nationales de la Prison.

22 novembre



« Les luttes féministes au cœur de rencontres » par Sébastien Etienne dans *L'Avenir* avec une interview de Catherine Bernard, coordinatrice du projet au sein du CAL Luxembourg.

24 novembre



« Le "prix du livre politique" décerné à Véronique De Keyser pour un livre sur l'Europe et ses démons » par Michel Gretry sur le site de la *RTBF* au sujet du livre de Véronique De Keyser, *Une démocratie approximative, l'Europe face à ses démons*, aux Éditions Espace de Libertés.

« Il faut un ministère fédéral des droits des femmes », entretien avec Sylvie Lausberg, directrice de la CES du CAL, dans « Le Grand Oral » pour *La Première RTBF*.

« "Femmes en lutte" : une journée de conférences sur le féminisme », un reportage de *TV Lux* au sujet de la journée organisée par le CAL Luxembourg.

26 novembre



« Notre rôle au niveau du CAL est d'amener le débat », une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg et de Catherine Bernard, organisatrice de la journée «Femmes en lutte» au CAL Luxembourg, dans *La Meuse*.

1^{er} décembre



« Chorale géante au pied des prisons de St-Gilles et de Forest » titre *La Capitale*, au sujet de l'évènement de clôture des Journées nationales de la Prison auxquelles le CAL est associé.

3 décembre



« Un portrait psychologique de l'Europe et ses "dérapages de l'imaginaire" : "l'Europe sera sociale et citoyenne ou ne sera plus" », un article d'Olivier le Bussy dans *La Libre Belgique* au sujet du livre de Véronique De Keyser, *Une démocratie approximative, l'Europe face à ses démons*, aux Éditions Espace de Libertés.

4 décembre



« Pourquoi le pacte migratoire est imbuvable pour la N-VA », une carte blanche par François Gemenne et Pierre Verbeeren, auteurs de *Au-delà des frontières, pour une justice migratoire*, Ed. Espace de Libertés, dans *L'Echo*.

5 décembre



« Les Territoires de la Mémoire: 25 ans d'éducation à la résistance et à la tolérance » par Bénédicte Allie sur le site de la *RTBF*.

7 décembre



« L'Europe face à ses démons », un entretien avec Véronique De Keyser, auteure d'*Une démocratie approximative, l'Europe face à ses démons*, dans « La semaine de l'Europe » sur *La Première RTBF*.

10 décembre



« L'Europe doit-elle décourager les migrations africaines ? », émission « Du Grain à moudre » sur *France culture* avec la participation de François Gemenne, co-auteur de *Au-delà des frontières : pour une justice migratoire*.

21 décembre



Jean-Pol Baras, administrateur du CAL, signe une carte blanche dans *Le Soir* intitulée : « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: les jours d'après ».

« La Fabrique de Soi a récolté plus de mille Boites à KDO » par Sylvain Docquier dans *L'Avenir*.

28 décembre



« Près de 430.000 visiteurs en cinq ans » par Aude Quinet dans *La Dernière Heure* au sujet de La Cité Miroir.

30 décembre



« Le théâtre pour dépasser la maladie d'Alzheimer » par Didier Albin dans *Le Soir* avec une interview de Philippe Luckx, directeur du CAL Charleroi.

Liberté





La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Liberté

« Pas de murs à nos frontières »

En 2015, l'Europe faisait face à la crise migratoire la plus importante depuis la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, de nombreux migrants continuent de franchir les portes de l'Europe. Une pression migratoire qui suscite tantôt des attitudes de rejet, tantôt des actes de solidarité de citoyens, ou encore l'ouverture ou la fermeture des frontières des pays européens.

Commencée en 2017, la campagne communautaire d'éducation permanente « Pas de murs à nos frontières », a mis en débat l'indispensable évolution de nos politiques migratoires. Le mouvement laïque a invité à opter pour une politique qui accompagne, encadre et garantit des conditions dignes aux personnes plongées dans la réalité du phénomène migratoire. Il soutient une politique de migration qui permette la mobilité de tous les êtres humains sans qu'ils puissent devenir victimes d'exploitation.

Cette année, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a poursuivi son engagement en faveur d'une politique d'asile et de migration respectueuse des droits humains. Il a notamment participé aux rassemblements « Rendons notre commune hospitalière », « Non au projet de loi sur les visites domiciliaires », « Human wave for solidarity and humanity », « Construisons des ponts, pas des murs ». Il a diffusé des cartes blanches, des pétitions et soutenu divers collectifs : La Voix des Sans-Papiers de Liège, Hesbaya Terre d'accueil – hébergement plateforme citoyenne, le Collectif wallon de soutien aux réfugiés.

Le CAL Charleroi a présenté les œuvres de l'artiste carolorégien, David Terrazzano dans l'exposition « Pas

de murs à nos frontières ». Il s'agissait de donner vie à un monde sans frontières, cosmopolite, dans lequel les migrants jouissent d'une liberté de circulation sans entraves. L'exposition avait pour objectifs de susciter le débat et de promouvoir la déconstruction de tous les stéréotypes, des idées reçues et des représentations fallacieuses en matière de migration. En ce sens, la régionale a proposé des animations autour de l'exposition et notamment un jeu de rôle qui met en scène des familles en situation de migration. Ce parcours de migrants a permis de sensibiliser, tant un public jeune qu'adulte, aux situations vécues par les migrants, de s'interroger sur la représentation de l'autre, d'amener à une prise de conscience de notre rôle à jouer en tant que citoyen. Chacun a pu confronter son point de vue, l'étayer, l'enrichir ou le nuancer.

De son côté, Picardie Laïque a organisé une rencontre-débat avec Thomas Lacroix, chargé de recherches au CNRS et auteur de l'ouvrage *Migrants, l'impasse européenne*. L'occasion pour le public d'interagir autour de cette question : « migration, sujet actuel ou phénomène multimillénaire ? ». Cette rencontre a permis l'échange des points de vue, des questions relatives à l'actualité, au rôle de l'Europe et à l'influence des médias.

Dans son cycle « Pas de murs à nos frontières », la régionale de Namur a proposé deux conférences-débats. L'une intitulée « Géographiques, sociales, ethniques... Les frontières décryptées » et l'autre « Liberté de circulation, une utopie ? ». Également, une exposition de clichés photographiques « Images par-delà les frontières » animée d'un débat sur la mise en place de la liberté de circulation et les types de mesures qui

devraient l'accompagner ainsi qu'une projection-débat qui a questionné sur l'absurdité du système avec le film « Problemski Hotel » et du théâtre action « Les escaliers sont en papier » qui est revenu sur la difficulté des parcours d'intégration au sein de notre société.

Mais la régionale de Namur a surtout mis sur pied un jeu de rôle « de marche en démarches » qui sensibilise aux enjeux et aux réalités liés aux parcours migratoires. Le participant est invité à endosser concrètement le rôle d'un migrant. L'objectif est de faire émerger des actions pouvant modifier et améliorer les situations vécues par les demandeurs d'asile notamment.

Le Festival des Libertés prend le pouvoir

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonance à de nombreuses et éparses démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. En 2018, le Festival des Libertés a invité le public à poser un regard critique sur l'évolution du monde à travers le prisme du pouvoir.

Le pouvoir existe. Il faut le reconnaître sans le diaboliser, sans l'idéaliser, sans le naturaliser. Il n'est ni possible ni souhaitable de s'en passer. Par contre, il importe de le répartir et de le cadrer afin qu'il œuvre à l'intérêt général et à l'épanouissement des libertés.

En compagnie de philosophes, de politologues, de sociologues, d'économistes, de juristes autant que

d'acteurs de terrain, d'activistes, de syndicalistes et d'experts du vécu, le public s'est réuni en nombre pour décortiquer le pouvoir, celui des mots, des riches, des multinationales... et son potentiel d'émancipation tel que le pouvoir d'agir, le consentement, la justice, l'autogestion... Cette année, les documentaires et les moments de discussion ont évoqué les conditions des femmes vénézuéliennes et palestiniennes, les discours radicaux, la dictature espagnole, ... Le public s'est aussi laissé bousculer, soulever ou enflammer par les concerts, les spectacles, les créations théâtrales.

Incursions dans une Déclaration

Razza Humana

À l'occasion du 70^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le CAL de Liège a conçu et réalisé l'exposition « Incursions dans une Déclaration » destinée à sensibiliser le public le plus large au contenu, au sens et à la portée des enjeux intrinsèques à cette déclaration qui constitue une référence morale pour l'humanité. Durant trois mois, en lien étroit avec l'exposition « Razza Humana », il a exploré la question de la diversité et des droits humains lors de visites et animations sur le thème de la race, des stéréotypes, des apparences, du concept de culture.

En parallèle à ces expositions des ateliers pédagogiques ont été proposés aux enseignants et futurs enseignants. Un débat sur le lien entre droits humains et réseaux sociaux mené avec Amnesty International a permis de cerner la façon dont ces derniers peuvent servir à surveiller, réprimer, asservir ou être un formidable outil de réalisation des droits de l'homme. L'époustoufflant spectacle « Nous sommes les petites filles des sorcières que vous n'avez pas pu brûler » a porté auprès du public les combats trop peu connus pour l'émancipation des femmes, des suffragettes au Femen.

I have a dream

Dans le cadre des commémorations liées aux 50 ans de l'assassinat de Martin Luther King, le CAL Charleroi a réalisé l'exposition « I have a dream. De l'esclavage aux droits civiques ». Il a choisi pour aborder ce pan d'histoire, celui des moyens de l'action politique. L'action politique non violente de Martin Luther King était l'occasion de nourrir un questionnement à portée universelle sur les modalités de la résistance à toute forme d'oppression. Outre les panneaux de l'exposition qui mettaient en relation l'action non violente de Martin Luther King, l'action violente des Black Panthers et le discours conciliateur de Medgar Evers, l'exposition se complétait de vidéos (extraits de discours, de films, archives des années de combats pour les droits civiques, ...) et de photos (portraits de personnages ayant marqué l'histoire des Etats-Unis et la lutte pour les droits civils, ...). Des animations étaient également organisées afin de discuter de racisme, des formes de résistance à l'injustice, de la désobéissance civile, ...

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était la marque des prisonniers politiques, celles et ceux considérés comme des opposants au régime nazi. Aujourd'hui, le pin's Triangle Rouge est le symbole de la résistance aux idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer à une action citoyenne pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.



Liberté

Droits de l'Homme en Europe

Au niveau européen, le CAL a été invité à contribuer aux travaux de la Commission européenne sur l'encadrement éthique du développement de l'intelligence artificielle lors d'une réunion de travail en juin. Aux côtés de plusieurs organisations laïques et humanistes européennes, le CAL a rappelé la nécessité d'adopter un cadre éthique européen solide et respectueux des droits fondamentaux. Il a également souligné plusieurs points éthiques qui nécessitent une vigilance particulière des institutions européennes, comme la protection des données personnelles, de la transparence et du libre arbitre des utilisateurs ainsi que la question de la non-discrimination dans l'accès et l'utilisation des outils d'intelligence artificielle. Ce travail collaboratif se poursuivra en 2019 avec la Commission européenne et le Parlement européen.

Dans un tout autre registre relatif aux droits humains, le CAL a co-organisé, en avril et en décembre, deux événements d'envergure au Parlement européen pour mettre en lumière la situation des personnes non-croyantes à travers le monde. Les deux conférences ont notamment donné la parole à des témoignages poignants d'athées menacés en Iraq et en Tunisie qui ont retenu l'attention des nombreux députés présents ainsi que celle de l'Envoyé spécial de l'Union européenne pour la promotion de la liberté de religion et de croyance dans le monde. Le CAL a ainsi montré une belle visibilité des réalités encore trop souvent ignorées par un Parlement européen majoritairement démocrate-chrétien.

Ce travail de sensibilisation s'est également illustré par la participation du CAL à la campagne «Believe it or not, it's my right !» lancée au niveau européen en juin 2018 à l'initiative de plusieurs organisations religieuses. La campagne a pour objectif de mettre en lumière la question de la liberté de pensée, de religion et de croyance, encore peu visible dans l'espace public européen. Au sein de cette campagne, le CAL s'est assuré, en collaboration avec la FHE et l'IHEU, de l'inclusion de la question des non-croyants et de la liberté de ne pas croire, qui est tout aussi importante que la liberté de religion, mais encore trop souvent oubliée par les divers mouvements religieux.

Toujours au niveau européen, le CAL a rappelé aux États membres de l'OSCE leur obligation de défendre la liberté d'expression et d'abolir le délit de blasphème lors d'une allocution publique en septembre 2018. Plusieurs États européens tels que la Grèce, l'Espagne et Malte, persistent à pénaliser «l'insulte à la religion» par des amendes ou des peines d'emprisonnement, ce qui est contraire à toutes les recommandations internationales et européennes.

Au niveau international, le CAL a également défendu les droits des non-croyants à l'ONU à travers la FHE qui dispose d'un statut consultatif auprès de diverses instances onusiennes. En collaboration avec l'IHEU, le CAL a pris la parole devant les États membres du Conseil des droits de l'homme en juin 2018 pour souligner les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile apostats et non-croyants lorsqu'ils arrivent dans les centres d'accueil en Europe (persistance des violences

et discriminations, procédures de «vérification» de leur croyance/non croyance peu adaptées etc). Lors d'une deuxième prise de parole, le CAL a également dénoncé la lenteur des actions publiques pour lutter contre les violences faites aux femmes. Il a notamment appelé les derniers États membres de l'Union européenne réfractaires à ratifier sans plus attendre la Convention d'Istanbul qui est à ce jour l'outil législatif le plus complet pour lutter contre ces violences. Enfin, en septembre 2018, le CAL s'est également exprimé à l'ONU pour dénoncer le détournement de certains droits humains par divers mouvements extrémistes religieux et gouvernements conservateurs qui tentent d'imposer un agenda toujours plus réactionnaire vis-à-vis des droits des femmes et des personnes LGBTI. Le CAL a ainsi rappelé que la protection de la dignité humaine, du droit à la vie et de la liberté de conscience n'est pas l'apanage des conservateurs mais doit être interprétée de manière humaniste et progressiste pour garantir la protection des droits et des libertés de toutes et tous.

Également à travers la FHE, le CAL a contribué, tout au long de l'année, au travail de *Civil Society Europe*, une organisation coupole réunissant une trentaine de réseaux d'organisations de la société civile européenne. Au sein de cette organisation, la cellule Europe et International du CAL s'est concentrée sur le groupe de travail *Shrinking Civic Space*, dédié au monitoring et à la lutte contre les nombreuses atteintes en Europe à la liberté d'expression, de rassemblement et d'association. Des rencontres avec des décideurs européens, dont la médiatrice européenne, Emily O'Reilly, ont été organisées.

Démocratie participative

Projections-débats, conférence gesticulée, midi philo, ateliers « porteurs de parole » ou « perturbation créative » ont jalonné la semaine active, réflexive sur la démocratie qu'a proposée Picardie Laïque. La régionale a invité des citoyens de Tournai et de Mouscron à réfléchir aux notions de démocratie et de participation citoyenne. L'objectif était de renforcer leur intérêt pour les démarches consultatives et participatives mais également de parler de citoyenneté participative, critique et responsable dans un modèle démocratique. Les moments forts de cette semaine ont permis de remettre le citoyen au centre de la politique de sa ville et de sa région, de le rendre acteur de changements, de prôner une société solidaire, égalitaire et respectueuse des besoins de chacun.

Par le biais d'une pièce de théâtre « Fight Night », Bruxelles Laïque a invité les élèves du secondaire à interroger la notion de « Démocratie participative » ainsi que les valeurs et les principes que sous-tendent nos démocraties. Les élèves ont ainsi pu prendre conscience de leur responsabilité en tant qu'électeur et des conséquences de leurs votes. Les interventions qui se sont déroulées en classe, leur ont permis de discuter de l'équilibre fragile et délicat que constitue l'articulation des libertés individuelles et des libertés collectives, seules garantes de l'application des droits collectifs, de l'organisation d'une société juste et égalitaire au service de tous et du bien commun.

Mai 68, la contestation

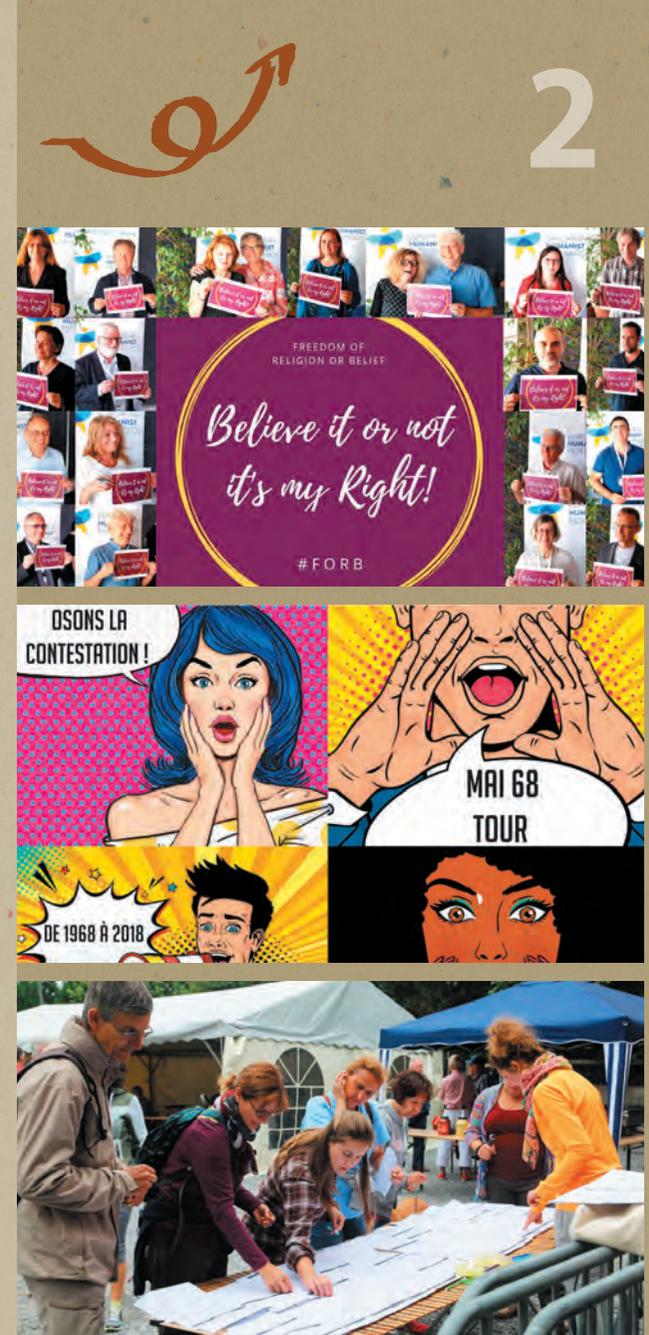
Mai 68, son histoire, sa révolution musicale, sa contestation féministe, ... À l'occasion des 50 ans de cet événement, Picardie Laïque a interrogé le public sur la contestation d'hier et d'aujourd'hui et sur les nouvelles formes de contestation. L'exposition « Mai 68 à la Une » de Guillaume Doizy a retracé l'évolution des contestations à travers les Unes de presse de l'époque. La conférence musicale de Laurent Rieppi et Pierre Bartholomé a parcouru la révolution à travers le rock. Les différentes soirées ont été ponctuées de micros-trottoirs donnant la parole aux jeunes sur des thèmes tels que la contestation, le féminisme, la représentation qu'ils ont de « Mai 68 ». La contestation féminine actuelle a été tout particulièrement mise à l'honneur durant cet événement.

« Enragez-vous, engagez-vous et puis votons ! »

Lancée en octobre, la campagne « Enragez-vous, engagez-vous et puis votons ! » a été menée par la coordination en éducation permanente du Brabant wallon dans laquelle fait partie Laïcité Brabant Wallon. Dans chacune des 27 communes du BW, une semaine complète a été consacrée à des débats, des rencontres, des moments festifs, artistiques et culturels sur le thème du « réenchantement », de la démocratie et des nouvelles formes de citoyenneté.

Libertés fondamentales

Bruxelles Laïque a mis sur pied une série d'animations autour du concept de la liberté d'expression dans les écoles d'Auderghem. Les jeunes ont l'occasion d'interroger leurs représentations, d'identifier le cadre dans lequel celles-ci s'articulent et également leur permettre de se positionner, de se rencontrer, de se confronter, ...



Liberté

La régionale est également intervenue au sein d'une maison d'accueil pour jeunes adultes afin de discuter, dans un cadre sécurisé, des difficultés inhérentes à la vie en communauté. Les échanges ont permis d'identifier les problématiques quotidiennes liées aux libertés individuelles et collectives. Comment permettre une cohabitation plus harmonieuse au sein de l'établissement, tout en acceptant les contraintes et les limites de nos libertés ? L'ensemble des jeux et des dynamiques mis en place ont permis au groupe de s'interroger individuellement, mais aussi collectivement, sur les notions de liberté(s), de respect et de différences. Au cours du processus, les participants ont débattu des différends rencontrés au sein de leur vie en communauté dont la religion, l'homosexualité, etc. Les membres du groupe ont essayé de dépasser leurs différences pour créer un sens commun grâce à des valeurs partagées. Ces animations permettent aux élèves de comprendre que l'articulation des libertés individuelles s'inscrit dans un cadre, garant de principes et de valeurs démocratiques, permettant l'exercice de nos libertés fondamentales.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaidoyer auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des prises de position publiques, des conférences, des articles pour diverses revues, des émissions de radio et de télé pour

dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la cinquième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « A quoi sert (vraiment) la prison ? » Ces journées se sont déroulées du 17 au 30 novembre. Elles ont sensibilisé le grand public et le monde politique à la réalité de la condition pénitentiaire. Ont été proposés par les diverses associations participantes : films, débats, journées d'étude, théâtre, conférences, ateliers d'expression dans les prisons, émissions radio, animations dans les écoles ...

Le CAL et son homologue néerlandophone, DeMens.nu, ont participé à l'organisation d'un projet de sensibilisation du travail des conseillers philosophiques et religieux en prison. Une visite du ministre de la Justice et des journalistes à la prison de Saint-Gilles a permis d'attirer l'attention sur l'importance du travail des conseillers philosophiques et religieux au sein des établissements pénitentiaires. Le CCL mène un travail de plaidoyer auprès des instances politiques compétentes afin d'obtenir un véritable statut pour les conseillers laïques en prison. Ce travail a abouti à la finalisation d'un arrêté royal qui doit encore faire l'objet d'une approbation au gouvernement.

La régionale de Namur a également contribué activement à ces journées. La conférence-débat « Privation de liberté, sévir et punir » avec des directeurs de prison, des avocats, des psychologues et le Procureur du Roi a permis d'alimenter la réflexion et les échanges sur les réalités de l'enfermement en Belgique et l'importance de la récidive.

L'exposition d'une cellule reconstituée et les animations qui ont eu lieu avec un ex-détenu ont abordé la question du sens de la prison et l'articulation entre les droits et les devoirs de l'individu. Deux projections-débats « Après l'ombre » et « Un monde sans prison est-il possible ? » ont pu dévoiler l'impact de la prison sur le détenu et les difficultés pour les proches d'une personne détenue.

Au sein de la prison d'Andenne, la régionale de Namur propose aussi des moments de rencontres et d'échanges qui donnent la parole à ces personnes privées de liberté. Ces « Cafés-concerts d'idées » leur permettent d'exprimer leurs opinions, leur donnent le goût du débat et développent leur esprit critique par la confrontation des idées. C'est également un moyen de retrouver la confiance utile à la mobilisation et à l'action par le questionnement. Ils suscitent la réflexion sur soi, les autres et la société et permettent aux détenus de prendre conscience de leurs droits et devoirs. Ils diminuent également l'isolement et favorisent la reconstruction sociale par le fait de mettre en relation des hommes qui s'écoutent et se reconnaissent dans un esprit de tolérance, d'ouverture et de respect des convictions. Les thèmes abordés cette année, choisis avec les détenus, portaient sur la pollution, l'esclavagisme, le libre arbitre et la responsabilité, les extrémismes, l'égalité, la punition, le sens de l'enfermement, ... La régionale, depuis 2008, offre des colis de fin d'année aux détenus de la prison d'Andenne qui ont sollicité l'assistance morale.

Par ailleurs, le conseiller moral en prison de la régionale de Namur propose aux élèves de 5^e et 6^e secondaires une animation afin de les sensibiliser au monde carcéral.



La régionale de Charleroi, dans le cadre de ces Journées Nationales de la Prison, a organisé une conférence intitulée « A quoi sert la prison ? », ponctuée par la projection de micros-trottoirs. Les différents intervenants ont présenté la prison de l'intérieur et les conditions de vie inhumaines des détenus. Ils ont également questionné le modèle de prison actuel et invité à imaginer des alternatives pour la gestion des crimes et des délits.

Le projet de la régionale du Luxembourg s'est concrétisé par une rencontre de deux heures en salle de visite entre un détenu et une personne extérieure qui avait manifesté son intérêt suite à un appel dans la presse pour ce moment de discussion. Quatorze visiteurs et quatorze détenus ont participé à cette activité inédite.

Le CAL continue à travailler au sein de la plateforme pour sortir du désastre carcéral. Cette plateforme s'est constituée pour lutter contre le projet de construction d'une méga-prison de 1.200 places sur le territoire de la ville de Bruxelles, à Haren. La plateforme réfléchit et mène des actions pour dénoncer notamment le gigantisme de ce projet qui, en plus, ne permettra pas une meilleure réinsertion des personnes détenues. Ce dossier se caractérise par son opacité et un déni de démocratie sur plusieurs plans.

En outre, le CAL est toujours membre de la plateforme « OPCAT » qui regroupe plusieurs associations actives dans le domaine pénitentiaire. Cette plateforme a pour objectif de mettre en place un mécanisme national de prévention de la torture.

Faites de la musique, pas des centres fermés

Depuis huit ans, le Festival Steenrock, organisé, entre autres, par Bruxelles Laïque, réclame la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions qui mettent continuellement à mal la démocratie et les droits fondamentaux. Concerts, prises de parole, visites parlementaires du centre, stands d'information, ateliers... ont été organisés dans le champ situé entre le Centre 127 bis et le Centre 127 ter de Steenokkerzeel. Plus de 800 personnes ont pu s'informer et prendre la mesure de ce qui se passe derrière les grillages des centres ainsi que communiquer avec les détenus par des slogans, des panneaux et des conversations téléphoniques diffusées sur la sono du festival. Les parlementaires ont visité le Centre avec des membres organisateurs. Cette édition a rassemblé un large public, toujours très impliqué dans la question du droit des étrangers et critique envers la politique migratoire en général et la pratique des centres fermés en particulier.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel mais aussi, leur organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières.



Liberté

Cette année a été l'occasion de mettre en place des réunions d'échanges entre les conseillers laïques en prison et en IPPJ. Les visites de services agréés tels que les ASBL Itinéraire et Le Radian ainsi que des activités avec les conseillers laïques ont été organisées. Un travail sur la revalorisation barémique a été poursuivi auprès des responsables politiques compétents.

Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Plusieurs régionales dont celles du Brabant wallon et de Namur continuent à offrir un service complet en matière de cérémonies laïques.

En Province de Namur, ce sont les cérémonies de mariage qui sont les plus nombreuses, 21 cérémonies ont été effectuées par la Régionale.

Laïcité Brabant Wallon, quant à elle, a fait le bilan des cérémonies laïques organisées en 2018, avec tous les officiants du Brabant wallon. 70 cérémonies ont été réalisées.

La Fête Laïque de la Jeunesse « Impatiences 2018 » a rassemblé, le 3 juin 2018, au Théâtre National, près de 90 élèves de 6^e primaire de la région bruxelloise. Cet événement a été créé par et pour les enfants afin de leur offrir l'occasion de vivre une expérience unique, à la fois individuelle et collective, lors du passage de l'enfance à l'adolescence.

En guise de préparation à cette cérémonie, plus de 400 enfants, dans diverses écoles de la Région de Bruxelles-Capitale, ont participé à des ateliers. Les élèves ont été invités à des activités de réflexion autour du mythe de Gygès et sur la notion de rituel de passage. Ce mythe bouscule, interpelle, interroge et fait résonner chez les enfants les premiers questionnements propres à l'approche de l'adolescence. Ce récit confronte le jeune à son autonomie, sa raison, sa liberté de conscience, son rapport à la règle, sa capacité d'agir et à son désir d'être. Il l'interpelle dans son rapport à l'autre, dans sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans ses formes d'engagement et dans sa participation à l'intérêt commun au sein d'une société plurielle et diversifiée. Ils ont ainsi eu l'occasion de se confronter à leurs « impatiences », de les traduire en résonance avec les enjeux de l'adolescence du 21^e siècle et de les teinter des valeurs laïques en accord avec leurs aspirations, leurs doutes, leurs attentes et leurs préoccupations.

Afin de construire la cérémonie autour de paroles d'enfants, les animateurs ont invité les enfants à s'exprimer après le témoignage d'un intervenant. Les intervenants, des acteurs, ont interpellé les jeunes sur des thématiques telles que le harcèlement, le travail des enfants, l'empreinte numérique ou la crise des migrants. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a soutenu les comités organisateurs des Fêtes laïques de la Jeunesse en Province de Liège notamment par l'organisation de stages de théâtre préparatoires à la fête laïque de la jeunesse. Destinée à tous les jeunes de 6^e année primaire, cette fête marque symboliquement le passage de l'enfance à l'adolescence. À travers l'expression artistique notamment les jeunes y affirment leur ouverture au monde et leur liberté de penser.

La régionale de Namur a, elle aussi, poursuivi son investissement dans la promotion des fêtes laïques de la jeunesse, notamment par des insertions dans les quotidiens et dans les bulletins communaux, des bandeaux internet, un article dans le JDE ainsi que des mailings aux parents de la Province ayant un enfant en âge de faire la FLJ. Cette année, pour clôturer les FLJ de la Province de Namur, une « vélo-parade » a été organisée afin de rassembler les familles.

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

« Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons ! »

La campagne d'éducation permanente, « Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons ! », menée par le Centre d'Action Laïque (CAL) et ses régionales vise à sensibiliser un public le plus large possible à sa proposition de réglementation du cannabis par l'État et contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité. Les politiques prohibitives et de répression en matière de drogues ont atteint leurs limites, elles favorisent paradoxalement la croissance de la consommation et la criminalité corrélative qu'elles sont réputées éradiquer.

Depuis deux décennies, le CAL milite en faveur d'un modèle de réglementation des drogues au nom des valeurs laïques essentielles que sont l'autonomie, la liberté, la responsabilité et le respect des personnes. Il assied son analyse sur des fondamentaux tels que la liberté de choix,

dont la liberté de disposer de son corps s'émancipant ainsi d'un paradigme qui tend à infantiliser les individus ou à diaboliser leurs comportements. Le CAL s'appuie aussi sur le constat des effets délétères de la prohibition sur la santé mentale des usagers et l'équilibre de leur famille, et plus largement, sur l'état de la société. Ce constat d'échec de la répression a été maintes fois souligné, y compris dans des instances internationales.

Des économistes, des criminologues et des professionnels de la santé ont élaboré des propositions alternatives concrètes. Et sur le terrain, le secteur de la prévention, de la réduction des risques et le monde associatif prouvent que les mentalités évoluent, notamment via l'organisation de campagnes comme *Support don't punish* ou « Stop 1921 » dont le mouvement laïque est partenaire. Certains magistrats et policiers, témoins privilégiés de l'échec des politiques en vigueur prennent le risque de s'y joindre. Ensemble, ils œuvrent au maintien du débat public sur la question.

La position du mouvement laïque est claire : l'État doit organiser, par un cadre légal strict, le marché du cannabis dans son ensemble, de la culture, à la fabrication, la transformation, la vente, jusqu'à la distribution et l'établissement des modalités de consommation. Il faudrait, parallèlement, faire évoluer les législations tabac et alcool existantes vers un renforcement de la prévention.

Une politique de réglementation d'encadrement légal n'induit en rien la promotion de l'usage mais amène à une meilleure protection des consommateurs, leur garantissant des produits contrôlés et leur offrant un accès aisé aux conseils de réduction des risques.



Liberté

Elle permet également une approche préventive envers les plus jeunes, sans tabou, via un dialogue libéré de l'interdit. Elle conduit à une diminution du nombre de détenus en prison ainsi qu'au dégageant de moyens policiers et judiciaires pour d'autres tâches.

Le mouvement laïque veut faire bouger les lignes. Si un effort pédagogique auprès du public est réalisé, le projet est bien compris et les gens adhèrent en grande majorité aux avantages en matière de santé publique et de lutte contre les réseaux mafieux qu'un tel projet de modification législative induit.

Dans le cadre de cette campagne, une formation a été assurée début octobre auprès des travailleurs en vue de constituer des relais pour la diffusion de la campagne.

La régionale de Charleroi, celle du Luxembourg et le CALCOM ont organisé une journée de sensibilisation à la thématique avec la participation d'experts tels que Dominique Lossignol, chef de clinique, spécialiste en traitement de la douleur, Raymond Gueibe, psychiatre et alcoologue, Martin de Duve, directeur de l'ASBL Univers santé, Christophe Marchand, avocat pénaliste et président du groupe de travail drogues du CAL. Picardie Laïque a également lancé la campagne par une soirée festive et d'échanges à La Louvière.

La régionale de Namur a organisé un Petit Déjeuner impertinent sous la forme d'une rencontre participative sur la nouvelle proposition du CAL.

Bruxelles Laïque a proposé une activité culturelle au Théâtre de Poche autour de l'obsolescence et des effets néfastes de la loi 1921 qui interdit et punit l'usage des drogues en Belgique. Après la projection du documentaire « Criminalisation des drogues : la double

peine », réalisé par le CAL, le public était invité à circuler entre plusieurs tables de discussion, animée chacune par un témoin particulier. La journée s'est terminée par la pièce de théâtre « La vedette du quartier » de et avec Riton Liebman qui retrace son parcours d'adolescent avec une consommation problématique de drogues.

Un sondage d'opinion a été conçu notamment en réponse aux opposants à une réglementation qui assurent que la population n'est pas prête à un tel changement de politique. Sur les marchés (Arlon, Jambes, Nivelles, Virton, Liège, Mons), lors des festivals (Les Solidarités à Namur, le Festival des Libertés à Bruxelles, ...), la Foire du Livre à Liège, le public a été sensibilisé à l'intérêt de la mise en œuvre d'une politique alternative en matière de drogues. La récolte des opinions amène à penser que plus de 70% de la population est favorable à une telle réglementation.

Par ailleurs, le groupe de travail « Drogues » du CAL a poursuivi ses échanges avec ses partenaires au sein de la plateforme de réduction des risques. Dans ce cadre, il a, cette année encore, soutenu et relayé, en Belgique, la campagne internationale « Support. Don't punish ! » visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques actuelles en matière de drogues. Le CAL a activement participé à l'édition 2018 de l'évènement en Belgique, il était axé sur la criminalisation des usagers de drogues, les salles de consommation à moindre risque et la promotion des « cannabis social club ». Le rassemblement au Parc de Bruxelles, le samedi 23 juin, avec des animations, des débats et des concerts, a rencontré un beau succès.

Le CAL a, en outre, adhéré à la campagne « Stop 1921 », une initiative de la FEDITO BXL, de Bruxelles Laïque et de la Liaison Antiprohibitionniste, qui vise à sensibiliser le législateur et l'opinion publique à la nécessité de remettre en question la politique de prohibition des drogues, vieille de 100 ans et dont les effets sont désastreux.

Le service *Drugs'Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival, les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool et les autres drogues, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg. Ce service a vu une augmentation de fréquentation dans son service bas seuil d'Arlon offrant aux personnes fragilisées un lieu où elles peuvent passer un appel ou récolter les informations nécessaires à leurs dossiers. Les opérations « Boule de Neige » sur l'alcool ont eu lieu dans deux prisons de la Province du Luxembourg.

En janvier 2018, le CAL Luxembourg, avec d'autres partenaires, a créé l'ASBL DAWA (Drogues Action Wallonie). Ensemble, les membres de DAWA participent à la création d'un espace de réflexion, d'échanges et d'actions communes afin de développer des projets d'information, de formation de soins et d'accompagnement. La DAWA vise également à formuler des politiques en matière de drogues.



L'émission Télé « Libres, ensemble » a consacré 2 émissions à la thématique de la campagne ; « Cannabis, réglementons ! », diffusée le 18/11/2018, « Criminalisation des drogues : la double peine », le reportage de Pierre Schonbrodt, journaliste au CAL, diffusé le 25/02/2018. La thématique « drogues » a également été abordée deux fois dans l'émission radio « Libres, ensemble » : « Support dont'punish », diffusée le 16/06/2018 et « « Stop 1921 » Pourquoi décriminaliser l'usage des drogues », diffusée le 17/02/2018.

Sortir l'IVG du Code pénal

Dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente de 2016 « IVG hors du Code pénal », le CAL continue ses actions de sensibilisation et de plaidoyer au niveau politique et associatif afin de faire reconnaître l'IVG comme étant un droit des femmes, le faire sortir définitivement du Code pénal et améliorer les conditions de la loi du 3 avril 1990. Le 17 avril 2018, le CAL et deMens.nu ont publié un sondage qui met en lumière la méconnaissance de la loi actuelle sur l'interruption volontaire de grossesse : seul un Belge sur cinq sait que l'IVG reste toujours un délit figurant dans le Code pénal. Ce sondage réalisé en partenariat avec l'Université d'Hasselt et l'Université Libre de Bruxelles, a été publié par le CAL dans une brochure qui analyse les réponses données à l'aune de la législation alors en vigueur ainsi que les propositions de loi alors déposées au Parlement. Le 2 mai, plusieurs propositions de loi sont mises pour la première fois à l'ordre du jour de la commission Justice de la Chambre.

Dans la perspective d'un événement intitulé « La Caravane des femmes », dès la mi-août, des dizaines de capsules vidéos ont été réalisées et postées sur les réseaux sociaux et le site du CAL. Elles exposent le point de vue de différents artistes connus en Belgique, francophones et flamands, sur le projet de loi relatif à l'IVG. Ceux-ci clôturaient la capsule vidéo par un message de mobilisation à se rendre à la Caravane des femmes.

L'évènement a eu lieu le dimanche 9 septembre avec comme revendication principale « IVG, le droit de décider ». L'objectif était de faire réagir la société civile et les citoyens face à l'imminence du vote de la proposition de loi des partis de la majorité gouvernementale. Plus de 2.000 personnes y ont participé. Malgré les avis des experts auditionnés, des acteurs de terrain et des femmes, une loi est votée le 4 octobre 2018 à la Chambre, elle n'apporte à la loi que quelques modifications à la marge.

Au-delà de la situation en Belgique, le CAL s'est également intéressé à la question du droit à l'avortement en Europe et a publié une brochure *Abortion Right in Europe* résumant les différentes législations en la matière dans les États membres de l'UE. Cet outil synthétique a été publié le 28 septembre lors de la journée internationale pour un droit à l'avortement sûr et légal et constitue un outil de plaidoyer utile pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public à la réalité contrastée de ce droit en Europe.



Liberté

Fin de grossesse prématurée

Par ailleurs, le CAL a poursuivi ses actions de lobbying et de sensibilisation du monde politique et associatif afin de mettre en évidence les dangers que comportent les différentes propositions et projets de loi donnant un statut au fœtus né sans vie. Les différents textes introduisent dans la loi une conception religieuse selon laquelle, dès le début de la grossesse, l'embryon et le fœtus doivent être considérés comme une personne et donc être protégés. Le risque est élevé de remettre en cause le droit à l'avortement et les interruptions médicales de grossesse. Pour le CAL, il s'agit là aussi de culpabiliser les couples qui décideraient de refuser un acte de l'état civil et donc de ne pas « traiter dignement l'embryon ou le fœtus ».

La loi relative à l'acte d'enfant sans vie, introduisant un nouveau palier à 140 jours de grossesse pour l'octroi d'un document à l'état civil, lors d'une fausse couche ou d'une IMG, a finalement été votée en décembre 2018. Le CAL reste vigilant sur ce dossier et veillera à ne pas permettre un abaissement de cette limite tout en continuant à ce que les couples qui traversent cette épreuve puissent être mieux pris en charge dans les hôpitaux.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication historique du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret sur le terrain pose encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Six ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les animations. Le droit pour tous les jeunes de bénéficier de l'EVRAS est loin d'être acquis, en particulier pour celles et ceux qui sont dans les filières techniques, professionnelles ou dans l'enseignement spécialisé ou plus spécifiquement encore en IPPJ. La « généralisation » amorcée ne profite donc pas également à tous les élèves. Ces disparités sont renforcées par la liberté des écoles de définir leur projet EVRAS et de choisir leurs opérateurs.

Le mouvement laïque a été particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année en menant une campagne sous le thème « Citoyenneté sexuelle et émancipation ». Interpellations, rencontres avec des mandataires politiques, articles divers, animations, conférences, publications ont rythmé cette année.

Le point d'orgue a été l'organisation le 5 octobre 2018, près de Namur, des États généraux du planning familial et de l'éducation sexuelle. Résultat d'un beau partenariat entre le CALCom et la régionale de Namur... Cette journée fut un succès. Plus de 200 personnes y ont assisté et le public était extrêmement varié : étudiants, enseignants, professeurs d'université, permanents des associations laïques, travailleurs de planning familial, de centres locaux de promotion de la santé, de centres PMS, d'AMO, etc. La régionale de Namur a présenté lors de l'évènement sa toute nouvelle version de l'exposition « Plaisirs d'Amour ». Une exposition qui sert de support d'animations dont le but est de développer l'esprit critique et de favoriser la réflexion personnelle en déconstruisant les préjugés et en favorisant la réflexion autour de la notion de respect de l'autre, de la relativité des normes et de la sensibilisation à l'interculturalité. Le public est invité à se questionner et se positionner sur ce qui fait sens dans la relation amoureuse, sur les limites et les normes qui codifient nos relations à l'autre, dans les registres affectifs et sexuels.

La volonté était de rassembler le public le plus large possible afin de faire émerger collectivement des revendications en matière de planning familial et d'éducation sexuelle. Après une matinée marathon, riche, dense, dès midi, nos partenaires d'EcoRes lançaient le forum ouvert, une méthodologie participative permettant la co-construction de revendications. Et cela a fonctionné. Les ateliers ont été initiés avec une totale liberté. Ainsi, les participants ont amené, entre autres, des sujets aussi divers que : l'impact des youtubers, le

néo-colonialisme et l'EVRAS, l'EVRAS dans le cours de philosophie et de citoyenneté, l'EVRAS et les jeunes issus de l'immigration...

Bref, un foisonnement d'idées et de recommandations que le CAL va décortiquer, condenser, faire percoler et publier en 2019. Ce foisonnement a également servi à nourrir les memoranda du CAL en vue des élections régionales, communautaires et fédérales de mai 2019.

Dans la foulée, deux émissions ont été réalisées dont une télé avec un reportage réalisé le jour des États généraux.

Enfin, deux midis PIL ont été organisés sur le sujet : le premier s'est tenu en juin et a rassemblé des acteurs politiques sur le thème « L'EVRAS : vers des avancées concrètes? », le second s'est tenu en décembre sur les tabous de l'éducation sexuelle autour de la publication du livre pour enfant « Eléphantine veut tout savoir sur sa zézette ».

Ces activités ont permis de renforcer la position du CAL en tant qu'interlocuteur légitime dans les dossiers EVRAS.

Un bémol cependant, le projet de labellisation de l'EVRAS en milieu scolaire, qui semblait en bonne voie en 2016, a été complètement gelé en 2018... Par contre, le label jeunesse initié en 2017 a été reconduit en 2018.

La régionale de Namur a proposé diverses animations à l'EVRAS. Les animations « Clé de genres » ont invité les personnes à s'exprimer sur ce qui fait sens dans la relation amoureuse, sur les limites et sur les normes en matière de

vie affective, relationnelle et sexuelle. Le but étant avant tout de déconstruire les stéréotypes de genre, les rôles sociaux assignés, leur fonctionnement et les conséquences en matière de discrimination en faisant appel à la réflexion critique, au questionnement et au débat contradictoire.

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». Malheureusement, ce lobby trouve encore des relais y compris dans le monde politique belge. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi, bondissant systématiquement sur la première situation humaine difficile, pour surfer ensuite sur la vague médiatique qu'elle occasionne. Un véritable travail de sape qui appelle à la vigilance.

Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l'objectif du CAL et de l'ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) reste aussi d'aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives et de clarifier les conditions à l'exercice de la clause de conscience, parfois détournée en usurpant la notion d'objection de conscience.

Fin 2018, la régionale du Brabant Wallon a lancé une grande campagne pour informer le public sur les déclarations anticipées de fin de vie : refus de soin ou non acharnement thérapeutique, euthanasie, don d'organes, don du corps à la science et dernières volontés en matière de sépultures et d'obsèques.



Égalité





Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelques catégories d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Égalité

Fieris Féeries qui métamorphosent Seraing

Le 12 mai 2018, Place Kuborn, forts de leur participation à une ou plusieurs éditions de la désormais traditionnelle Parade des Fieris Féeries, près de 200 Sérésiens bénévoles de toutes origines et de toutes conditions ont relevé le défi de proposer un spectacle qui leur ressemble et dont non seulement la Ville de Seraing pouvait s'enorgueillir mais aussi toute la Province de Liège.

La réussite fut au rendez-vous puisque plus de 5.000 spectateurs de toute la Province de Liège et au-delà sont venus ce soir-là à la rencontre des richesses sérésiennes. Afin d'assurer la qualité professionnelle du spectacle, comme lors des éditions précédentes, les bénévoles amateurs ont été accompagnés le jour J mais aussi tout au long des mois de préparation par des artistes professionnels de différentes disciplines.

La formule particulière de spectacle statique de l'édition 2018 requérait une exigence particulière par rapport à la formule parade : la nécessité pour les figurants d'évoluer vers la posture de comédiens puisque le contact avec le public est plus soutenu et l'échange avec celui-ci indispensable.

Les différents groupes de participants bénévoles ont donc bénéficié d'un travail important d'accompagnement à la prise de parole et à l'interprétation, au déplacement dans l'espace et à la gestion du contact avec le public.

Pour nombre de participants (comme pour bon nombre de citoyens en général) la prise de parole en public étant

un acte peu habituel et peu aisé, les acquisitions de compétences ont été importantes de même que l'impact sur l'estime de soi et sur une plus grande assurance pour trouver sa place dans un groupe.

Certaines de ces évolutions personnelles se sont déclinées dans le prolongement des Fieris Féeries 2018. Pour quelques-uns, ce fût dans la capacité à répondre de manière très construite et assurée à des interviews de la RTBF, pour d'autres d'être repérés et puis invités par les autorités communales comme témoins historiques lors de l'inauguration d'une nouvelle ligne de chemin de fer. Aux dires de leurs professeurs, pour bon nombre d'ados, l'impact de ce type de participation sur leur évolution personnelle et scolaire est indéniable.

Enfin, fidèle à la dynamique de co-construction et de découverte de l'autre présente dans le processus des Fieris Féeries depuis 2012, de nombreuses animations de rencontres entre groupes participants ont été menées pendant les mois de préparation. À titre d'exemple, celles qui impliquent les bénéficiaires des Coccinelles restent à nos yeux toujours les plus satisfaisantes et les plus surprenantes tant ces personnes prisonnières d'un corps dysfonctionnant ont développé des capacités relationnelles et de solidarité qui permettent aux valides d'évoluer et d'apprendre à leurs côtés.

Au regard de toutes ces petites et grandes avancées et victoires collectives et individuelles, le 12 mai 2018 et les mois qui l'ont précédé, les Fieris Féeries ont contribué à la poursuite de la métamorphose de Seraing vers un avenir le plus digne et plus inclusif pour tous.

Lutter contre les discriminations

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution.

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis du mouvement laïque. Bruxelles Laïque et la régionale de Namur, notamment, mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil.



Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants.

Vivre ensemble

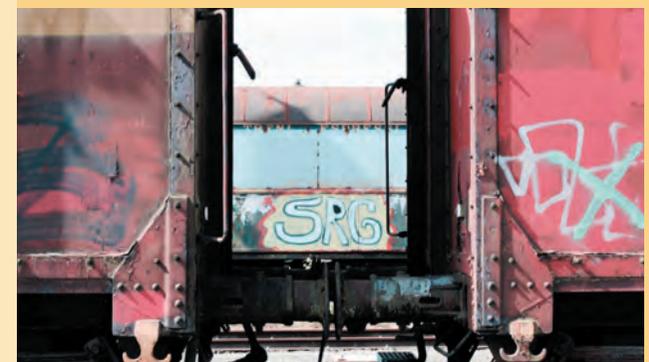
Confronté à l'émergence de plus en plus forte des replis communautaires, identitaires et religieux, Bruxelles Laïque a réalisé diverses interventions au sein des écoles. Basée sur le conte musical « Le Bansuri D'Ali », qui met en scène différentes formes de discrimination amenant des formes de radicalisation parfois très violentes, l'animation interactive de Bruxelles Laïque a permis aux jeunes de débattre du respect du pluralisme et de la diversité de notre société. Par le biais de ces animations, Bruxelles Laïque veut créer des espaces de parole, de confrontations positives et constructives et des liens entre les jeunes. Ces rencontres permettent aussi de déconstruire les amalgames, d'identifier les stéréotypes, de décortiquer les phénomènes complexes.

Bruxelles Laïque a également été mandatée par le service de développement humain de la commune de Jette pour mener le débat à la suite de la pièce de théâtre « Géhenne ». Cette pièce est le second plan de la trilogie sur l'endoctrinement des jeunes qui avait commencé avec la pièce « Djihad ».

L'intervention a ciblé les étudiants de dernière année du secondaire et le grand public, lors de deux représentations distinctes. L'intention était de sortir du contexte du terrorisme international et d'élargir le débat. Entre croyance, athéisme et agnosticisme, la question du cadre et des valeurs communes est débattue pour comprendre et mieux appréhender le rôle de la laïcité au sein de notre société et les enjeux encourus. Déconstruire ces mécanismes discriminatoires, pour remettre du sens et de l'engagement au sein de nos sociétés pluralistes et diversifiées.

Picardie Laïque a voulu donner la parole aux personnes victimes de discriminations lors de trois rencontres réflexives sur l'immigration, le chômage et la précarité. Les échanges ont tenté de déconstruire les discours caricaturaux, simplistes et discriminants. Cela a abouti à la valorisation de la parole lors d'un débat mouvant qui a mêlé des professionnels du secteur associatif et des personnes vivant des situations de précarité, de migration ou de recherche d'emploi.

Quelle est la vie des sans-abris quand notre structure est fermée ? Telle est la question qui a été soulevée par Picardie Laïque. Les usagers de l'abri de jour « L'Etape », appareil photo à la main ont capturé leurs itinéraires quotidiens, les squats, les gares, la rue... Une exposition intitulée « Au-delà des clichés » qui relève d'une réflexion collective des usagers et d'une volonté de déconstruire les stéréotypes liés au sans-abrisme.



Égalité

Egalité de genre

Picardie Laïque a voulu susciter une réflexion égalitaire, féministe, humaniste et progressiste auprès d'un large public et de professionnels. La régionale a organisé une semaine sur la question du genre intitulée « Mauvais genreS-mon corps, ma liberté ». La conférence gesticulée « Mes nibards et ma petite robe rose » qui aborde la culture du viol ainsi que l'exposition « Put(es) Away » réalisée par un collectif de femmes, ont suscité des échanges riches autour du corps de la femme, de la domination médicale de celui-ci et de la liberté des femmes en général. « Mauvais genreS » a voulu sensibiliser particulièrement les professionnels du secteur psycho-médico-social par l'organisation de différents ateliers dont les thématiques étaient : « Sexisme dans l'espace public », « IVG et droits : états des lieux et sortie du Code pénal », « Transidentités et corps non-nommés », « Autodéfense féministe » et un atelier « philo » sur la culture du viol et des violences faites aux femmes.

Durant le mois de mars, la régionale de Namur a proposé un cycle sur la lutte pour les droits des femmes intitulé « féministes tant qu'il le faudra » qui invitait à ranimer le souvenir et imaginer de nouvelles revendications pour le droit des femmes. Trois événements ont ponctué le mois : une exposition « fille-garçon à égalité », un atelier philo pour présenter les femmes philosophes ou les femmes ayant joué un rôle dans l'émancipation de la condition féminine et des ateliers créatifs qui ont interrogé les statuts féminins, sous l'angle du travail, des conditions économiques et sociales ainsi que le rapport masculin-féminin.

Pour évoquer l'histoire des luttes des femmes, la régionale du Luxembourg a réalisé un jeu de société abordant les mouvements de femmes et le féminisme, la citoyenneté, le mariage et la famille, l'emploi et la sécurité sociale et enfin les droits sexuels et reproductifs. Le CAL Luxembourg a également organisé une journée de rencontres internationales des associations de femmes en lutte d'Europe et d'ailleurs.

Bruxelles Laïque a réalisé une série d'animations concernant les propos et attitudes sexistes, au sein de l'école et de l'espace public. L'objectif de ces animations était, d'une part, d'éveiller les jeunes à la notion de genre et, d'autre part, de leur permettre de comprendre en quoi cette notion qui définit un rôle et un statut à chaque sexe est vectrice d'inégalités et de discriminations à l'égard des femmes. C'est contre ces préjugés, stéréotypes et amalgames, que Bruxelles Laïque a travaillé avec son public pour identifier et déconstruire les peurs et représentations vis-à-vis de « l'autre ». Par des débats, des mises en situation et des expérimentations, des revendications et des engagements à créer une société plus juste, plus libre et plus respectueuse des droits fondamentaux ont été notés.

Entre 2018 et 2022, un premier Plan stratégique de promotion de la santé sera développé en Région bruxelloise. Celui-ci invite l'ensemble du secteur à intégrer l'approche de genre dans ses actions. Bruxelles Laïque, en tant que membre du « Réseau femmes genre et promotion de la santé » mène des actions de sensibilisation relatives à l'égalité de genre, aux droits

des patients, notamment en matière de droits sexuels et reproductifs et de renforcement des capacités des professionnels du secteur et des usagères. Il s'agit d'une collaboration intersectorielle s'inscrivant pleinement dans les principes laïques de renforcement de l'autonomie et de l'égalité.

Défense des droits LGBTI

Agréée par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler à la mise en place d'un accueil des candidats réfugiés homosexuels, bisexuels et transidentitaires (LGBT).

Cette année, par des colloques, des groupes de parole, des rencontres, la Maison Arc-en-ciel a informé les personnes transgenres, les administrations communales et les professionnels, de la loi (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018) réformant le régime relatif aux personnes transgenres, cette loi permet la modification officielle de l'enregistrement, dans les actes de l'état civil, du sexe et du prénom sans conditions médicales. La MAC Lux a également dû régler les nombreux problèmes administratifs qu'a engendrés la nouvelle loi.

La lutte contre l'homophobie et la transphobie reste l'une des actions majeures de la MAC Lux, via des animations scolaires, dans les centres de réfugiés et auprès des jeunes. Sa campagne « Gay/LGBT friendly » a été adoptée cette année par les membres de la Fédération des Gîtes de Wallonie.



Le travail de sensibilisation du CAL Luxembourg s'est poursuivi au niveau international avec la présence de la MAC Lux lors des rencontres internationales à Nantes, Washington DC et Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le travail de soutien aux associations LGBT africaines se renforce par le biais du site www.africa-gay-rights.org notamment.

Au plan européen, le CAL a poursuivi son engagement dans « l'Alliance pour le Choix et la Dignité en Europe » afin de sensibiliser les décideurs politiques à la nécessité de défendre la laïcité, les droits sexuels et reproductifs et les droits des personnes LGBTI, dans un contexte de renforcement des extrémismes de tous bords. Ce travail de fond a notamment ciblé, cette année, le Conseil de l'Europe avec la co-organisation d'une réunion de travail en janvier pour présenter les organisations anti-droits humains les plus actives au niveau européen et les possibilités législatives pour défendre l'égalité et la non-discrimination.

Les dogmes médiatiques

Bruxelles Laïque a confronté les élèves du secondaire aux discours stéréotypés induisant préjugés et représentations erronées sur base de divers supports qu'ils utilisent régulièrement : presse écrite, réseaux sociaux. Par l'analyse libre-exaministe, les jeunes ont pu prendre conscience des enjeux du traitement et de la diffusion de l'information mais aussi de leurs rôles et responsabilités lors de l'utilisation de ces médias et réseaux sociaux. Les élèves ont débattu de leurs pratiques individuelles et collectives, identifié, analysé et déconstruit les amalgames et les discours discriminants et stigmatisants véhiculés par certains médias. Différentes pistes pour se prémunir des dangers liés à l'exposition de leur vie privée sur Internet ont été identifiées. Une façon aussi de désacraliser les médias et les réseaux sociaux et de les revisiter d'un œil critique et averti.

Harcèlement

De nombreuses écoles de la région bruxelloise ont demandé l'animation intitulée « Harcèlement : erreur système 2.0 » qui a été lancée lors de l'édition 2017 du Festival des Libertés. L'animation aborde, de manière préventive, le phénomène du (cyber)harcèlement, elle permet d'en comprendre les dynamiques et d'en identifier les protagonistes. Cet objectif atteint, le groupe doit être capable de faire appel aux ressources disponibles et circonscrire le phénomène avant qu'il ne puisse provoquer de dramatiques conséquences.

Bruxelles Laïque a également organisé deux jours d'animation sur la thématique du harcèlement, destinés tant à des élèves du secondaire qu'à leurs professeurs. Des mises en situation et des prises de position ont engagé les élèves à s'interroger sur leur représentation du phénomène, sur la nécessité d'en comprendre le mécanisme complexe et d'inviter chacun au changement et à la recherche active de solutions. Sensibiliser au phénomène et à ces mécanismes, c'est déjà le prévenir. Ces journées de réflexion ont fait émerger chez la plupart des jeunes une volonté de « devoir rendre justice ». Les jeunes se sont écoutés et ont été touchés par les divers témoignages. La volonté commune soulignée par les participants était l'envie de sortir de la peur et de l'impunité générale. Après l'animation, une charte d'attitudes à adopter face au harcèlement a été réalisée par les élèves.



Solidarité





La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement « avec » et non « pour » ou « à la place de ». Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Solidarité

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

Accompagner les personnes fragilisées

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au « vivre ensemble », Bruxelles Laïque agit sans relâche dans l'action sociale, tentant de repousser les inégalités dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ces actions visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés dans le secteur social et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

La régionale de Bruxelles, grâce à son projet d'accompagnement social global, aide dans les démarches administratives sociales et professionnelles, informe ou oriente vers les services adéquats notamment en matière de logement et élabore avec la personne demandeuse, un projet clair, précis et réaliste en fonction des ressources de chacun. Ce projet s'inscrit dans une constellation d'autres services proposés. Ceux-ci proposent la recherche active d'emploi, l'accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, un soutien moral et psychologique, des conseils juridiques, un service de médiation de dettes et un groupe solidaire d'expression citoyenne. L'accueil reste primordial, il a pour mission d'informer et d'orienter de façon adéquate et digne.

En 2018, le secteur social de Bruxelles Laïque a accueilli 367 personnes dont 52% du public est soutenu pour une démarche concernant leur recherche d'emploi, 13% sont suivis dans leur démarche sociale, 22% sont suivis en médiation de dettes et 13% ont bénéficié d'un conseil juridique.

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil » car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche.

Pour recréer du lien entre des personnes fragilisées, esseulées, souffrantes et leur permettre de reprendre confiance en elles, Laïcité Brabant Wallon propose des ateliers « Entre-Nous » basés sur le partage, la pratique d'activités créatives, éducatives, philosophiques et culturelles... Depuis fin 2017, le projet « l'arbre et les contraintes » a, au cours de 10 ateliers, cherché à répondre à la question « les contraintes sont-elles plutôt handicapantes et limitantes ou au contraire libératrices et motrices pour la créativité et l'expression ? » Ce projet s'est achevé en décembre 2018 par une exposition des travaux réalisés et des réflexions suscitées.

De son côté, le CAL Charleroi propose des ateliers de théâtre impro à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Le but de ces ateliers étant de préserver l'autonomie et la dignité des personnes atteintes de démence et qui vivent en maisons de repos. La qualité du lien entre l'accompagnant et la personne atteinte d'Alzheimer est renforcée et le spectacle final proposé est un véritable moment de plaisir partagé.

Une assistance morale

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins, mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés.

Refugees welcome

Depuis plusieurs années, la régionale de Picardie Laïque se mobilise pour que les personnes d'origine étrangère, et plus particulièrement celles qui ont connu l'exil dans des conditions dramatiques, soient prises en charge de façon adéquate par les services sociaux. Le service « Sémaphore » de la régionale est un lieu d'aide psychothérapeutique interculturelle destiné aux personnes étrangères ou d'origine étrangère de la région de Mons-Borinage.

L'équipe est composée de trois psychologues cliniciennes. Les consultations sont toujours proposées dans la langue d'origine des personnes, en présence d'un interprète. Les demandes d'accompagnement sont plus que jamais en constante augmentation.

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio-économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Un accompagnement individuel y est proposé au cas par cas et la confidentialité des informations recueillies est garantie auprès des bénéficiaires. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli plus de 2.000 personnes. Sa capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes. Pendant le Plan Grand Froid, il accueille jusqu'à 15 personnes. L'abri de jour est inscrit dans le maillage d'aide sociale privée et publique locale.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. La mission principale de l'abri de nuit est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés socioéconomiques. Les personnes accueillies

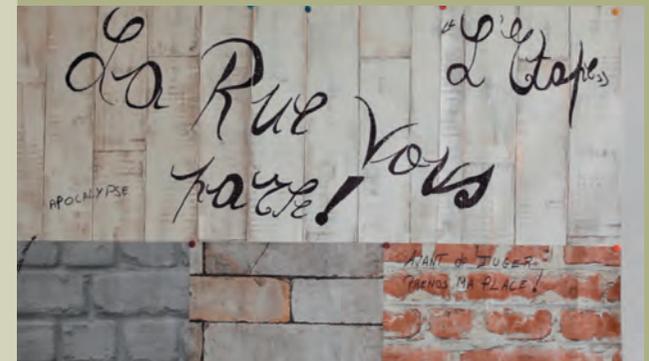
ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. Durant l'année, 238 personnes différentes ont bénéficié de l'abri de nuit « Le Tremplin ».

Afin de répondre aux besoins urgents des personnes en détresse sociale aigüe, le Relais Social Urbain de Tournai active, chaque année, le Plan Grand Froid du 1er décembre au 31 mars. Dans les nouveaux locaux mis à disposition par le Logis Tournaisien, « le Braséro » accueille et accompagne, de jour, les sans-abris ainsi que les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Suite à un sondage de l'associatif tournaisien, le RSUT a pu débloquer des moyens afin que « le Braséro » puisse être ouvert de manière continue.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeler les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.

En lutte. Histoires d'émancipation

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes. Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles.



Solidarité

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace les luttes ouvrières et rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations de travailleurs. En cette période de crise qui perdure, il est important de rappeler que cette solidarité sociale ne s'est pas imposée d'elle-même, que les droits et libertés acquis sont le fruit de ces combats collectifs mais aujourd'hui, tout cela est menacé. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19^e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière et la voix de l'acteur français Philippe Torreton, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

Krach dedans

Dix ans après la crise financière des *subprimes* et sa propagation mondiale, le CAL de la Province de Liège a questionné et sensibilisé au fonctionnement bancaire, aux pratiques de lobbying et à la question de la régulation de la finance. Pour ce faire, il a proposé en partenariat avec le Théâtre de Liège, cinq représentations du dernier spectacle de Françoise Bloch « The Elephant in the Room », une conférence gesticulée, une conférence de table « Le Poker des banques » d'Aline Farès, ex-cadre chez Dexia, une rencontre avec Olivier Bonfond, économiste au Cepag, la projection du documentaire réalisé par la plateforme « Belfius est à nous » et enfin « le Lobby Tour » qui a permis de faire connaître le travail de ces lobbyistes qui influencent les politiques européennes.

Ces trois semaines pour mieux comprendre la finance ont permis à plus de 1.500 personnes de pénétrer ce monde de la finance souvent volontairement présenté comme opaque, d'en comprendre les enjeux et leur impact sur nos vies et d'explorer des pistes en vue d'une régulation efficiente de cette dernière.

L'opération boîtes à KDO

Dans le cadre de son axe citoyen et des 20 ans de la Convention internationale des Droits de l'enfant, la Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant Wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boîtes à KDO ». Pour cette dixième opération solidaire, plus de 1.000 boîtes ont été distribuées pour les fêtes de fin d'année.

Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 6 mois à 18 ans, placés dans différentes institutions à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon. Également pour les enfants des prisonniers (Brabant wallon et Bruxelles), ceux des maisons maternelles (Brabant wallon) et les mineurs étrangers non accompagnés de Fedasil Jodoigne. Cette opération est une véritable chaîne de solidarité. Des écoles, des associations, des Maisons de jeunes, des particuliers, des familles, des animateurs, des particuliers, des commerçants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises.

Échange de savoirs

Depuis 18 ans, la régionale de Namur renforce son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels.

Cooper'Afrique

La régionale du Luxembourg a poursuivi sa collaboration à « Cooper'Afrique », la foire aux associations wallonnes actives en Afrique. Les responsables des associations présentes ont débattu de la place de la femme dans le développement ainsi que des inégalités qu'elles subissent. La journée s'est clôturée en musique avec l'artiste belgo-camerounaise Lubiana.

En République démocratique du Congo (RDC)

Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. À l'initiative du CAL, de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) et de l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), une Maison de la Laïcité a été fondée à Kinshasa en 2011. Ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelles. Après 6 ans de fonctionnement, la MLK a recentré ses priorités sur l'école publique et l'éducation, la formation des cadres de la société civile et le soutien à la culture comme vecteur d'éducation à la citoyenneté. Afin de présenter ses activités et de donner de la visibilité à ses actions, la MLK publie un magazine *Congo Liberté*, soutenu par le CAL.

En Côte d'Ivoire

Cette année, le CAL a activement soutenu la création et les premières activités du « Club Humaniste Vivre Ensemble » à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette ASBL entend être un espace de libertés autour d'activités de réflexions laïques auprès de la jeunesse ivoirienne mais aussi de défense des droits humains et de soutien envers les personnes particulièrement vulnérables telles que les personnes LGBTI. En mai, le Club humaniste a, par exemple, organisé deux journées de réflexion et d'expression autour de la Journée Mondiale de lutte contre le VIH ainsi qu'un atelier autour de la laïcité en décembre 2018.





Enseignement



La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permette à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.

Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté

En octobre 2015, le Parlement de la Communauté française votait le décret « relatif à l'organisation d'un cours et d'une éducation à la philosophie et à la citoyenneté ». Dans l'enseignement officiel, ce décret instaure un cours d'une heure de philosophie et de citoyenneté (CPC) destiné à tous les élèves, tout en maintenant la deuxième heure au choix : une deuxième heure de CPC (équivalent à la dispense) ou une heure de morale/religion. Dans l'enseignement confessionnel subventionné, la matière est dispersée à travers différents cours, en ce compris le cours de religion existant. Une situation qui ne répond pas aux exigences du Conseil d'État et qui continue à être dénoncée par le CAL au nom de l'égalité des enfants en matière d'apprentissage.

Ce cours de philosophie et de citoyenneté existe dans l'enseignement primaire depuis 2016 et a fait son entrée dans le secondaire en septembre 2017.

Afin de sauvegarder l'emploi, le législateur avait prévu de réaffecter les professeurs de morale et de religion en perte de charge à d'autres tâches (remédiation, surveillance de bibliothèque...). C'est cette disposition que le SEGEC a attaqué auprès de la Cour constitutionnelle arguant d'une inégalité de traitement injustifiée entre réseaux. Que les réseaux publics aient des moyens supplémentaires pour organiser les cours de morale et de religion, c'est normal, que ce soit pour préserver l'emploi, c'est inacceptable selon le réseau catholique... qui pourtant s'obstine à ne pas vouloir organiser de cours de philosophie et de citoyenneté. Le CAL avait déjà dénoncé cet opportunisme comptable dans un communiqué de presse publié le 6 décembre 2017 sous le titre évocateur

« Merci Saint-Nicolas! ».

Or, la Cour constitutionnelle a donné raison au SEGEC en ce mois de juillet 2018 (en ce qui concerne l'enseignement primaire). L'arrêt concernant le secondaire est attendu pour janvier 2019. Deux voies s'ouvrent alors au législateur : offrir au réseau catholique le volume d'enseignants correspondant... ou le contraindre à organiser un cours de philosophie et de citoyenneté... Le CAL plaide pour la deuxième voie évidemment.

Une campagne pour les deux heures

Pour le CAL, les avancées sur ce dossier sont appréciables mais insuffisantes. La majorité politique en place s'est accommodée d'une demi-mesure. La formule 1h + 1h pose d'énormes problèmes pratiques et reste non conforme à l'Arrêt rendu en mars 2015 par la Cour constitutionnelle.

C'est pourquoi le mouvement laïque a décidé de poursuivre la campagne d'éducation permanente « Deux heures c'est mieux », initiée en 2016 avec la FAPEO. L'objectif étant de créer un cours commun de philosophie et de citoyenneté de 2h pour tous en incitant un maximum de parents et d'élèves à choisir la deuxième heure de CPC.

Toute l'année, le CAL a poursuivi ses actions de sensibilisation. Durant la période de distribution du formulaire de choix dans les écoles, « Libres, ensemble » a réalisé une émission radio « Deux heures c'est mieux: la campagne CPC est relancée! ». Le site www.deuxheurescestmieux.be a également été réactualisé. Et le magazine *EDL* a suivi durant toute l'année un professeur de CPC à l'Athénée de Gosselies pour

comprendre les enjeux – théoriques et pratiques – de ce cours ; et percevoir, au plus proche du terrain, les doutes et les espoirs qu'il suscite.

Un midi Pil a porté sur le sujet le 6 mars sous le titre quelque peu provocateur : « CPC : Deux heures, c'est mieux ? ». Comme de coutume, tous les représentants de partis se sont accordés sur la nécessité d'aller vers un cours de deux heures, en-dehors du Cdh toujours attaché à l'importance de dispenser une éducation religieuse à l'école, en ce compris publique.

L'école dont nous rêvons

En 2018, l'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la veille active des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE), la défense d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de nos actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE. Le CAL n'a pas pris de position officielle sur le Pacte, mais a régulièrement réaffirmé, comme il continuera à le faire, que le souci majeur de ce chantier est qu'il ne touche pas à l'organisation en réseaux d'enseignement, et donc pérennise un système de financement public d'écoles confessionnelles.



Le CAL, via le CEDEP, s'est publiquement manifesté en défaveur de certains points développés dans deux projets de décrets liés aux travaux du Pacte : la réforme du service général de l'inspection et celle de l'accompagnement des écoles. Le premier permet d'intégrer les inspecteurs de religion au coeur de l'inspection générale. Le second prévoit que la Commission de pilotage, sur base d'avis rendus par une commission du Service général de l'inspection (composée entre autres d'inspecteurs de religion donc), vérifie la conformité des référentiels de cours de religion à la Constitution. Une confusion de genre entre séculier et cultuel que le CAL, rejoignant le CEDEP, a dénoncé dans un communiqué de presse : « Les cours de religion ne seront jamais des cours neutres et généraux ! » (09/11/2018).

La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

En 2010, le service de tutorat de La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Tubize, a été initié sur base d'un double postulat : les adolescents ont des compétences à valoriser et sont capables de solidarité. Constatant que les enfants éprouvent des difficultés d'apprentissage de plus en plus tôt, ce service met en relation une quinzaine de tuteurs avec une vingtaine d'enfants. Au-delà des difficultés scolaires, la Fabrique de Soi constate aussi un mal être relativement croissant de certains enfants à l'école. C'est leur lien à l'école et tout ce qu'elle représente qui est parfois abimé. Le tutorat est un projet destiné au public des écoles primaires de Tubize, il met en relation des adolescents de 16 à 20 ans avec des enfants plus jeunes. Les tuteurs sont inscrits en 4^e, 5^e et 6^e secondaires et ont une vraie autonomie scolaire. Les jeunes tuteurs s'engagent pour toute la durée d'une année scolaire. Ils s'engagent aussi à participer à des réunions de supervision, une à deux par trimestre et à une formation organisée par l'équipe. Enfin, depuis 2018, ils doivent participer avec l'enfant à leur

charge à au moins une activité organisée par la Fabrique de Soi. Et ce en vue d'optimiser la dynamique relationnelle, axe fort de ce service de tutorat. L'équipe a décidé d'accrocher également l'encadrement des tuteurs.

Bien évidemment, la FdS poursuit ses ateliers pédagogiques hebdomadaires et toujours dans le but d'aider le jeune à redevenir acteur de sa scolarité, de le remettre à niveau et de valoriser ses capacités. Quant à l'espace créativité de la FdS, il continue à réinterroger artistiquement différentes notions et permet d'ouvrir les horizons, de pousser les portes, de bousculer les idées, de réfléchir. Durant 15 ans d'existence, les jeunes de la FdS se sont exprimés sur 7 grandes thématiques l'adolescence, le monde d'aujourd'hui et de demain, l'amitié et la solidarité, les jeunes d'ici et d'ailleurs, racines-frontières et migrations, l'environnement et nos émotions.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés dans une dynamique de complémentarité avec les écoles partenaires et les parents des élèves. Comme chaque année, un accent particulier est porté aux jeunes rencontrant des difficultés dans leurs parcours scolaires. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Les ateliers soutenus financièrement dans le cadre du décret de la cohésion sociale et le fonds d'impulsion à la politique des immigrés ont permis d'accompagner plus de quatre-cents jeunes dans leur scolarité.



JE SUIS
TUTEUR
A LA
FABRIQUE
DE SOI



Enseignement

Cette année, Bruxelles Laïque a participé au projet-pilote initié par l'association Hobo qui propose des ateliers d'apprentissage aux enfants non scolarisés qui vivent dans la rue ou dans des centres d'accueil.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps, en partenariat avec les enseignants de l'école fondamentale du quartier. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves. Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupes de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. Les enfants sont accueillis au sein du projet sans distinctions idéologique, philosophique, religieuse ou ethnique.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également aux jeunes de 7 à 12 ans, les Ateliers du Mercredi après-midi. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre

les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Convaincu de l'intérêt de moments de vie collectifs, le CAL Liège a emmené, cette année, les citoyens en herbe vivre une semaine résidentielle et un week-end d'animations. Un stage sur le thème du « vivre ensemble » a aussi été organisé dans les locaux sérésiens. Les ateliers « Place aux parents » ont vu le jour en 2016 et proposent aux parents des enfants fréquentant les ateliers, des moments d'échanges autour des questions d'éducation ainsi que la découverte d'outils pouvant répondre aux différents questionnements des parents.

Gai savoir

Fin 2017, la régionale de Namur a voulu prêter main forte aux pédagogues et aux parents du quartier et a ouvert ses portes à l'école de devoirs « Le Gai savoir ». Le Gai savoir n'est pas qu'une école de devoirs, il se veut un lieu d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et non seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles, ...). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité des ateliers, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces

moments favorisent la créativité et l'imagination mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique en ouvrant leur horizon socio-culturel (rencontres intergénérationnelles et interculturelles). La régionale de Namur propose également des animations dans une autre école de devoirs située sur les hauteurs de Saint-Servais. « Fabrique à histoires » est une activité de plusieurs ateliers qui encourage l'imagination de l'enfant et renforce l'écoute active et la coopération. Par le jeu, les enfants apprennent à concevoir des histoires ensemble de façon cohérente. Quant à l'animation « Contes ! Raconte ! », elle suscite l'envie de lire et fait découvrir les contes et histoires de différentes cultures d'Afrique et d'Europe.

Philosopher ...

En 2018, le CAL Charleroi a poursuivi ses cycles de conférences philosophiques. L'objectif est d'outiller les participants des bases nécessaires à la compréhension de concepts et courants philosophiques. Chaque module permet d'approfondir une question, une philosophie ou de comprendre la logique d'un philosophe ou un point précis de sa pensée. En 2018, les conférences ont présenté : « les philosophies orientales », « la naissance de la philosophie en Inde, en Chine et en Grèce », « La philosophie politique d'Hegel », « Philosophie des Droits de l'Homme », ou encore « Heidegger ». De plus, la régionale de Charleroi a proposé des cafés philo, des rencontres « Pop philo » dans des cafés, des restaurants du centre-ville de Charleroi, des « bords de scènes philo » proposés à la suite de spectacles ou de projections, des animations philo au Musée de la Photographie et au Musée des Beaux-Arts ainsi que des « Midis de la philosophie » et « Jaudis de la philosophie ». À partir de



textes de référence, on échange, on réfléchit ... Et pour un public plus jeune, des animations philo dans les écoles ou dans les bibliothèques, des débats philo après une séance de cinéma.... À différents moments de l'année, le CAL Charleroi propose également des escales réflexives que sont les « grandes conférences » données, cette année, par André Comte-Sponville.

Le pôle Philo de Laïcité Brabant Wallon propose un cycle de formations en pratiques philosophiques. Ce cycle permet de faire connaissance avec les « nouvelles pratiques philosophiques », la philosophie avec les enfants, le dialogue socratique, la discussion à visée démocratique et philosophique, les cafés philos, ... Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir.

La régionale de Namur a également mis en place un atelier de base en philosophie. L'enjeu est de questionner et de s'écarter des sentiers battus par un examen critique et comparatif des doctrines philosophiques mais aussi religieuses. En 2018, ces ateliers « Philo-Lumières » ont abordé les différentes facettes de l'histoire de la philosophie, à travers les grandes périodes et quelques figures emblématiques, et d'en parcourir les grands enjeux au regard de l'émancipation de la pensée.

Picardie Laïque mène des ateliers « philo » dans des classes de maternelle. La régionale accorde une attention particulière à l'accompagnement de la réflexion des plus jeunes, à la valorisation de leur parole, à l'émergence de leur conscience citoyenne et à l'exercice de l'esprit critique quelles que soient leurs conditions culturelles et sociales.

Les discussions à visée philosophique pour le « jeune public » ont abordé des thèmes tels que le bonheur, la colère, ou des questions telles que « C'est quoi penser ? », « C'est quoi un atelier philo ? »

Par ailleurs, la régionale met en place des espaces de dialogue et de réflexion pour les jeunes élèves des filières techniques et professionnelles. Les débats et les interventions proposés par la régionale, permettent aux élèves d'exercer leur esprit critique et de prendre du recul face aux vérités « prêtes à consommer » auxquelles les jeunes, toutes orientations scolaires confondues, sont trop souvent exposés.

Un partenariat avec le cinéma Plaza Art à Mons permet à la régionale de Picardie Laïque d'organiser un atelier philo avec comme support un film sélectionné par les écoles. Un autre partenariat avec « Mons Arts de la Scène » se sert de certaines pièces de théâtre comme supports de discussions philosophiques.

Cette année, Picardie Laïque a également introduit des ateliers philo au sein de la prison de Mons. 14 détenus ont participé à au moins un des cinq ateliers proposés. Les thèmes abordés sont : « Penser », « Juger », « Mentir », « L'autorité » et « La mort ».

La régionale de Charleroi a animé des journées citoyennes basées sur des ateliers philosophiques et des animations sur la coopération et le parcours migratoire dans les athénées de Marchienne-au-Pont et de Fontaine-l'Évêque. Ces différentes animations ont donné la possibilité aux élèves d'exercer leur esprit critique, de découvrir les valeurs de la laïcité, de s'initier à la philosophie.



Laïcité de l'État



La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4, 5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.



Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition

☞ **La laïcité est un principe humaniste :**

Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action.

Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit. La démocratie formelle seule n'est pas garante d'une vision humaniste du monde. La loi de la majorité contre la minorité peut aboutir à des excès. Le principe humaniste, en quelque sorte, lui donne sens.

☞ **Le régime des libertés :**

Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Convention Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

☞ **Impartialité,** à ne pas confondre avec la neutralité.

Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

La neutralité doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'État lui-même car un État neutre, un État passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

☞ **Libre examen,** se définit de trois façons :

comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement, à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder.

L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.



Structure du CAL





La structuration de la laïcité est un phénomène qui va bientôt atteindre son demi-siècle. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UWV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2018, le CCL est resté extrêmement vigilant par rapport aux questions éthiques telles que l'euthanasie, l'avortement ou encore le statut du fœtus. Par ailleurs, le CCL fait partie des associations regroupées au sein de la Plateforme « Abortion Right » et reste attentif à ce que les droits acquis ne soient pas rabaissés tant en Belgique qu'en Europe.

Le CCL a maintenu son attention quant à l'organisation et au développement de l'assistance morale à l'armée, dans les maisons de repos et dans les prisons. Il a continué à réagir publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes incarcérées et pour proposer des alternatives à l'enfermement.

En ce qui concerne l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers, le CCL a pris position pour s'opposer au principe des visites domiciliaires.

Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'IHEU (The International Humanist and Ethical Union).

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 32 associations constitutives. Le CAL coordonne les 32 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

Laïcité Brabant Wallon

Picardie Laïque

Les 32 associations constitutives

- 1 Association Belge des Athées (ABA)
- 2 Association Ernest De Craene
- 3 Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
- 4 Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
- 5 Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
- 6 Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
- 7 Confédération Parascolaire
- 8 Extension de l'ULB
- 9 La Famille d'Accueil Odile Henri
- 10 Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
- 11 Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
- 12 Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
- 13 Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
- 14 Fédération du Libre Examen
- 15 Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
- 16 Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
- 17 Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
- 18 Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
- 19 Go Laïcité
- 20 Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
- 21 Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
- 22 La Pensée et les Hommes
- 23 Les Territoires de la Mémoire
- 24 Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
- 25 Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
- 26 Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
- 27 Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
- 28 Service Laïque Jeunesse (SLJ)
- 29 Solidarité- Logement
- 30 ULB Coopération
- 31 Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
- 32 Union Rationaliste de Belgique

Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre ensemble de certains sujets intéressant la laïcité. Il arrive que ces journées se déroulent en divers lieux afin de permettre plus de participation et d'échanges entre les délégués. La journée du 23 octobre invitait les délégués à partager un moment culturel et engagé sur la thématique du pouvoir pendant le Festival des Libertés au Théâtre National de Bruxelles.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégalement les grandes orientations de politique générale de l'association.

Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 32 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

L'assemblée générale s'est réunie le 24 mars 2018 sur le site du Grand Hornu.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2018, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 13 réunions ordinaires.

Le bureau exécutif

Président

Henri Bartholomeeusen

Past-Président

Pierre Galand

Vice-présidents

Andrée Poquet

Serge Vandervorst

Trésorière

Jacqueline Herremans

Membres du bureau

Jean-Antoine De Muylder

Robert Moor

Membres adjoints du bureau

Jean-Pol Baras

Eddy Caekelberghs

Thomas Gillet

Secrétaire général

Jean De Brueker

Secrétaire général adjoint

Benoît Van der Meerschen

Liste des administrateurs au 31 décembre 2018

Henri Bartholomeeusen, président

Andrée Poquet, vice-présidente

Serge Vandervorst, vice-président

Jacqueline Herremans, trésorière

Cécile Artus

Jean-Pol Baras

Roland Brulmans

Eddy Caekelberghs

Véronique De Keyser

Jean-Jacques Deleeuw

Jean-Antoine De Muylder

Didier Donfut

Michel Dupont

Pierre Galand

Nadia Geerts

Thomas Gillet

Ariane Hassid

Jérôme Jamin

Jacqueline Luc

Christine Mironczyk

Robert Moor

Hervé Persain

Luc Pirson

Kévin Saladé

Micheline Satinet-Demet

Ali Serghini

Brigitte Tabary

Marie-Rose Thérér

André Verlaine



Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 - 1000 Bruxelles
Patrice.dartevelle@gmail.com - www.athee.info

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alseberg, 362 - 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40
clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 - 1070 Bruxelles
Tél. 02 203 94 44
info@clara.be - www.clara.be

Confédération Parascolaire

Rue du Moniteur, 14 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11
secrétariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83
info@famf.be - www.famf.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 - 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 - 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables et aux Victimes (FSAJ-V)

Rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur
Tél. 081 26 13 52
direction@arboretsens.be

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Chaussée de Wavre, 2 - 1370 Jodoigne
secretaire@flaj.be - www.flaj.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 79 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Bernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité !

Rue de Gembloux, 48 - 5002 Saint-Servais
Tél. 081 73 01 31
info@golaicite.eu

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la concorde, 56 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 538 51 35
info@hisser-haut.org - www.parrainage.be

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 649 00 36 ou 37
info@lhac.be - www.lhac.be

La Pensée et les Hommes

Avenue Victoria, 5 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20
secretariat@lapenseeetleshommes.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 97 81
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 - 1170 Bruxelles
Tél. 02 672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles

Rue du Beau-Mur, 45 - 4030 Liège
Tél. 04 368 82 32
info@peuple-et-culture.wb.be
www.peuple-et-culture.wb.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 90
slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaique.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 - 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
marinette.dupont@faoh.be

Solidarité Logement

Rue Stéphanie, 81 - 1020 Laeken
info@slsh.be - www.solidarite-logement.be

ULB Coopération

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 61 00
info@ulb-cooperation.org
www.ulb-ccoperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 51 52 ou 58 58
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere
rue Dodonnée 92/6 - 1180 Bruxelles
union.rationaliste@belgacom.net

Les régionales du CAL **7**

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00
bruxelles.laique@laicite.be - www.bxllaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 - 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 71
info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 - 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 - 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 - 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60
courrier@cal-luxembourg.be
www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant Wallon

Rue Lambert Fortune, 33 - 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 - 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19
picardie.laique@laicite.net
www.picardie-laique.be



Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Laïcité Brabant Wallon

CAL de la Province de Namur

CAL Luxembourg

CAL de la Province de Liège

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236

1050 Bruxelles-Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11

cal@laicite.net - www.laicite.be

